



Conseil de développement  
du Pays voironnais 2020-2026

# Saisine n° 1 / Réflexion sur le devenir de l'offre aquatique du Pays Voironnais

## AVIS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Remis le 09/01/2024 au Président Bruno Cattin  
Date de diffusion aux élus : 1<sup>er</sup> trimestre 2024

Groupe de travail n° 1, représenté par :

ANTOINE François, BAZUS Charles, CAMPIONE Gérard, COTTE Florent, COTTE-BOUTEILLAT  
Anne-Laure, DROUAUD Didier, DUBOST Yan, FAVRY Christophe, HON Roger, LEHNEBACH  
Thierry, LOMBARD Dominique, MAZZILI Pascale, MIOCHE Pascal, MOUREY Bruno, RONAYETTE  
Isabelle, ROUX Cyril, TAPIE Emmanuel, ZAABOUL Virginie.

# SOMMAIRE

1. Contexte de la demande.....	3
2. Méthodologie.....	4
2.1. Analyse du contexte national et local de la saisine.....	4
2.2 Analyse de l'offre et de la demande en Pays Voironnais.....	4
2.3 Elaboration de scénarios prospectifs.....	5
3. Enjeux globaux.....	7
3.1. Quels sont les enjeux des piscines et lieux de baignade au niveau national ?.....	7
3.2. Focus sur la problématique du recrutement des maîtres-nageurs-sauveteurs (MNS).....	11
3.3. Focus sur les camions piscines.....	14
3.4. Focus sur les perspectives offertes par les piscines naturelles : un modèle innovant qui a fait la preuve de son efficacité.....	17
3.5 Pistes de réflexion préconisées au niveau national.....	20
4. Enjeux locaux.....	23
4.1 Des équipements âgés de 40 ans, nécessitant déjà des travaux de remise à niveau en 2016...23	
4.2 Depuis 2016, augmentation de la sur-fréquentation du lac de Paladru.....	29
4.3 La majorité des habitants du Pays Voironnais est insatisfaite de l'offre de baignade sur le territoire.....	29
5. Questionnaire aux habitants.....	30
5.1 Contexte.....	30
5.2 Profil type des répondants.....	30
5.3 Les piscines.....	31
5.2 La baignade dans des lieux naturels.....	36
5.3 L'avis global sur l'offre aquatique du territoire.....	40
6. Analyse de l'offre et de la demande par usage.....	41
6.1 L'apprentissage de la nage.....	41
6.2 La pratique du sport en club.....	49
6.3 Le sport santé.....	51
6.4 La baignade de loisir et le besoin de rafraîchissement.....	54
7. Ce qu'il faut retenir des caractéristiques de l'offre et de la demande par usage.....	57
8. Scenarios proposés.....	58
8.1 Scenario 1 : rénover l'ensemble du parc de piscines tel qu'il existait il y a 10 ans.....	58
8.2 Scenario 2 : Un grand centre aquatique unique multi-activités.....	62
8.3 Scenario 3 : 100 % de réussite au pass savoir nager.....	67
8.4 Scenario 4 : Un lieu de rafraîchissement à 15 mn de chez soi.....	70
8.5 Synthèse des 4 scénarios : tableau de critères.....	76
ANNEXES.....	78
Annexe 1 : La saisine.....	79
Annexe 2 : Questionnaire aux habitants.....	82
Annexe 3 : lieux naturels aquatiques de rafraîchissement sur le Pays Voironnais.....	91
Annexe 4 : Compte-rendu de l'entretien avec Audrey Gaugillot, gestionnaire de Rivier'Alp, janvier 2023.....	93
Annexe 5 : Benchmarking de baignades écologiques.....	101

# 1. Contexte de la demande

La saisine apprentissage de la nage et offre aquatique (cf annexe 1) était porteuse des interrogations suivantes :

1) Comment évolue à l'échelle du Pays Voironnais la prise en compte de l'obligation de l'apprentissage de la nage ?

Est-elle impactée par les fermetures récentes de bassins ? Si oui, quelles orientations pour y remédier ?

2) Comment caractériser l'évolution des pratiques et des attentes de la population en matière d'accès à la baignade ?

Quelles sont les pratiques dans le champ des activités nautiques, aussi bien en piscine que sur les plans d'eau ?

Quel est l'impact des fermetures de bassin sur ces pratiques ?

3) Quel est le potentiel d'évolution de l'offre aquatique au sens large ?

Un groupe de travail émanant du conseil de développement s'est constitué sur le mode du volontariat, comptant les 18 personnes suivantes (sur les 50 membres au total) :

ANTOINE François, VOIRON

BAZUS Charles, SAINT-GEOIRE-EN-VALDAINE

CAMPIONE Gérard, BILIEU

COTTE Florent, CHARNECLES

COTTE-BOUTEILLAT Anne-Laure, SAINT-ETIENNE-DE-CROSSEY

DROUAUD Didier, LA BUISSE

DUBOST Yan, LES VILLAGES DU LAC DE PALADRU

FAVRY Christophe, MOIRANS

HON Roger, MOIRANS

LEHNEBACH Thierry, MONTFERRAT

LOMBARD Dominique, VOIRON

MAZZILI Pascale, VOREPPE

MIOCHE Pascal, SAINT-JEAN-DE-MOIRANS

MOUREY Bruno, COUBLEVIE

RONAYETTE Isabelle, MOIRANS

ROUX Cyril, VOIRON

TAPIE Emmanuel, VOIRON

ZAABOUL Virginie, MOIRANS

Le présent document retrace la méthode, le contenu et les conclusions du groupe de travail et s'adresse aux élus de la CAPV.

## 2. Méthodologie

Le groupe de travail « Piscines et baignades » rassemble 14 hommes et 4 femmes, originaires de différentes communes du Pays Voironnais.

Parmi eux, certains pratiquent la nage en compétition, d'autres en loisir, tandis que certains ne pratiquent pas du tout la nage et profitent de l'eau juste pour se rafraîchir. En revanche, les membres du groupe partagent la conviction que chaque enfant du Pays Voironnais devrait pouvoir bénéficier d'un apprentissage de la natation lui permettant de vraiment savoir nager.

### 2.1. Analyse du contexte national et local de la saison

Le groupe de travail a commencé par se documenter sur les enjeux nationaux et locaux liés aux piscines et lieux de baignade, notamment par la lecture de :

- ✓ **Réalisation d'une étude plan piscine** – Diagnostic des équipements, des pratiques et des coûts. Scénarios prospectifs. Etude du cabinet Sprint Conseil pour le Pays Voironnais, 2017,
- ✓ **Piscines publiques en France et en Isère**. Rapport du sénateur SAVIN, 2023,
- ✓ **Les piscines et centres aquatiques, combien ça coûte ?** Observatoire des finances et de la Gestion publique locale, 2023,
- ✓ Arrêté du 28 février 2022 relatif à l'attestation du « savoir-nager » en sécurité,
- ✓ Nombreux articles de presse (Le Monde, La Gazette des communes,...),
- ✓ Divers sites internet (INSEE, plusieurs sites de ministères,...).

### 2.2 Analyse de l'offre et de la demande en Pays Voironnais

Le groupe a identifié différents contextes d'utilisation des piscines et lieux de baignade, répondant à 4 types de besoins, à savoir :

- Apprentissage de la nage,
- Natation dans le cadre d'une pratique de loisirs et/ou de sport santé,
- Natation dans le cadre d'une pratique sportive en clubs,
- Rafraîchissement en période estivale.

Afin de proposer une analyse de l'offre actualisée et adaptée à la saison, le groupe de travail a :

- Elaboré un questionnaire commun pour mieux connaître le fonctionnement, les forces et faiblesses des piscines et lieux de baignade du territoire en 2023,
- Soumis ce questionnaire aux responsables des équipements du territoire,
- Procédé à une synthèse de l'offre du territoire.

Par ailleurs, le groupe a opéré une veille sur les pratiques innovantes au niveau national, notamment celles susceptibles de répondre au mieux aux enjeux de la saisine, telles que les camions mobiles et les baignades naturelles. Dans ce cadre, il a notamment :

- été invité par les services techniques du Pays Voironnais à visiter un camion mobile ( Aquatineris) sur la commune de Graveson en date du 29.03.2023,
- pu échanger avec le gestionnaire de la baignade naturelle Rivière'Alp, située sur la commune des Echelles, en date du 26/01/23.

Afin d'analyser la demande, les membres du groupe de travail ont :

- échangé avec l'Inspection de l'Education Nationale, pour identifier les éventuels besoins non satisfaits en matière d'apprentissage de la nage sur le territoire, les freins à la mise en œuvre de l'arrêté, etc...
- invité les responsables des clubs de natation à une rencontre, en date du 03/07/23, pour échanger à propos des conditions actuelles et des perspectives pour le bon déroulement de leurs activités,
- élaboré et diffusé un questionnaire auprès des habitants du Pays Voironnais, courant mai 2023, afin de mieux cerner leurs pratiques habituelles, leurs besoins et leurs priorités.

## **2.3 Elaboration de scénarios prospectifs**

Suite à l'analyse du contexte national et local, puis de l'offre et de la demande territoriale, le groupe a élaboré plusieurs scénarios prospectifs.

L'objectif est d'offrir un aperçu des différentes options possibles et adaptées pour le territoire, afin d'étayer les réflexions, discussions et décisions des élus du Pays Voironnais.

Pour une meilleure coordination et une plus grande équité entre les communes, le conseil de développement préconise le principe de gestion intercommunale des équipements.

Vous trouverez dans ce rapport 4 propositions de scénarios différents, qui peuvent être complémentaires les unes des autres :

- ScA. Rénovation du parc de piscines publiques tel qu'il existait il y a 10 ans
- ScB. Un centre aquatique unique multi-activités
- ScC. 100 % de réussite au pass savoir nager
- ScD. Un lieu de rafraîchissement à 15 mn de chez soi

A l'exception du scénario B , les autres scénarios ne remettent pas en cause les équipements existants.

Les membres du groupe « Piscines et baignades» remercient :

- Pascal Mioche, pour sa participation constructive à l'avancement de leur réflexion,
- Anouck Lettermann, pour l'organisation des séances de travail, la coordination des membres du groupe et son soutien professionnel à la production de ce rapport,
- Les services du Pays Voironnais, qui ont contribué à nous apporter des données et des informations utiles à notre réflexion,
- Tous les élus et toutes les élues du Pays Voironnais, pour leur confiance et leur attention,
- Les habitants du Pays Voironnais qui ont répondu à l'enquête,
- Les partenaires qui se sont associés à cette étude.

## 3. Enjeux globaux

Ce chapitre présente d'abord le contexte économique, écologique et social des piscines et baignades, au niveau national. Il propose ensuite un focus sur la problématique du recrutement des maîtres-nageurs-sauveteurs (MNS), un autre sur les camions mobiles, puis les perspectives offertes par les piscines naturelles. Enfin, il aborde les pistes de solutions préconisées au niveau national.

### 3.1. Quels sont les enjeux des piscines et lieux de baignade au niveau national ?

Au niveau national, les enjeux des piscines et baignades sont à la fois économiques, écologiques et sociaux.

#### 3.1.1 Enjeux économiques

- **Des équipements « structurellement déficitaires »**

En 2019, les dépenses de fonctionnement des piscines publiques s'élevaient en moyenne à :

- ✓ 670 000 €/an pour les communes,
- ✓ 1,13 M €/an pour les groupements à fiscalité propre (GFP)

Les recettes tarifaires ne couvrent que partiellement les charges, aussi le déficit de fonctionnement des piscines publiques est en moyenne de :

- ✓ 640 000 €/an pour les communes,
- ✓ 836 000 €/an pour les GFP<sup>1</sup>.

- **Des équipements inégalement fréquentés**

La fréquentation des piscines publiques varie de 24 à 320 passages par m<sup>2</sup> et par an, avec une moyenne située à 170<sup>2</sup>. Cette variabilité s'explique par les conditions d'accueil des usagers (horaires, tarifs, accessibilité, propreté, services,...) mais aussi par le nombre d'habitants desservis par l'équipement. Certaines piscines sont donc sous-utilisées, tandis que d'autres sont sur-utilisées.

---

1 Etat des lieux des piscines publiques en France et en Isère, rapport pour le sénateur Savin, janvier 2023.

2 Les piscines et centres aquatiques – Combien ça coûte ? Observatoire des finances et de la gestion publique locales, Samuel Lerestif et Franck Gillard, Janvier 2023.

- **Une charge financière inégalement répartie entre communes**

Actuellement, « les communes assurent la construction et la gestion des piscines et des centres aquatiques publics, au titre de leur clause générale de compétences. Pour les EPCI, la gestion intercommunale de ces équipements reste une compétence d'attribution optionnelle pour les communautés de communes et les communautés d'agglomération (articles L. 5214-16 et L. 5216-5 du CGCT) »<sup>3</sup>.

Seulement 32% du parc aquatique est régi par des EPCI, alors que ces équipements peuvent être utilisés jusqu'à 70% par des usagers extérieurs à la commune (Exemple: Domène<sup>4</sup>).

- **Des équipements globalement vieillissants et peu performants, très impactés par l'explosion des coûts énergétiques**

En 2018, on recensait 37 % des piscines publiques construites avant 1975<sup>5</sup>. Globalement, les piscines publiques françaises sont des équipements vieillissants, énergivores et hydrovores<sup>6</sup>. En 2022-2023, la crise énergétique a abouti à la fermeture de 400 piscines en France et à la réduction de l'ouverture au public dans de nombreux équipements aquatiques<sup>7</sup>.

### 3.1.2 Enjeux écologiques

#### a) Des épisodes de canicules qui vont se multiplier

Les dernières projections du CNRS indiquent que la France de 2100 pourrait être 3,8°C plus chaude que celle du début du XXe siècle, et les étés pourraient être en moyenne 5 °C plus chauds<sup>8</sup>. Météo France prévoit une augmentation de la précocité, de la fréquence et de l'intensité des canicules.

Etude Météo France pour Voiron	Période 1976-2005	Prévisions pour 2050
Jours anormalement chauds/an	51	99 à 113
Nuits caniculaires (températures supérieures à 20°)	3	14

3 Les piscines et centres aquatiques publics : un modèle obsolète, Rapport de la Cour des Comptes, 2018.

4 Etat des lieux des piscines publiques en France et en Isère, rapport pour le sénateur Savin, janvier 2023

5 Ibid

6 Ces collectivités qui prennent un autre chemin, L.F.R., La Gazette des Communes, 13/02/23

7 Faut-il encore construire des piscines ? Séverine Cattiaux, La lettre du cadre territorial, 16/01/2023

8 Le réchauffement climatique en France s'annonce pire que prévu, Sébastien Escalon, CNRS, 27/07/2023. <https://lejournale.cnr.fr/articles/le-rechauffement-climatique-en-france-sannonce-pire-que-prevu>

- **Une augmentation des épisodes de sécheresse à anticiper et une ressource en eau à préserver**

En août 2022, plus d'une centaine de communes de France métropolitaine se sont retrouvées sans eau potable<sup>9</sup>. Il y a une nécessité de planifier la préservation et le partage des ressources en eau pour les différents usages.

- **Une explosion du nombre de piscines privées en France**

En 2000, on dénombrait 700 000 piscines privées en France. En 2023, leur nombre est passé à 3 millions, soit 1 piscine pour 20 habitants. La France est le 1<sup>er</sup> pays au monde en piscine par habitant, devant les Etats-Unis ! Qui plus est, l'eau des piscines est de l'eau potable (contrairement aux piscines naturelles) que l'on rejette polluée par toutes sortes de produits...

- **Le traitement actuel des eaux de baignade pose question**

Actuellement en France, le traitement des eaux de baignade s'opère majoritairement au chlore : cela engendre des maladies professionnelles pour les MNS ainsi que de colossaux volumes de rejets chlorés, non réutilisés. En effet, les eaux traitées au chlore doivent être régulièrement renouvelées, afin d'abaisser les concentrations chimiques. Le volume à renouveler est déterminé en fonction d'une fréquentation maximale théorique, souvent sans prendre en compte le nombre réel d'usagers. Certaines piscines consomment ainsi 600 litres par jour et par usager, soit 600 m<sup>3</sup>/jour pour 1 000 entrées quotidiennes prévues.<sup>10</sup>

Par ailleurs, l'arrêté du 26 mai 2021 relatif aux dispositions techniques applicables aux piscines prévoit une vidange obligatoire et complète, au moins une fois par an<sup>11</sup>.

### 3.1.3 Enjeux sociaux

- ✓ **Des piscines qui participent au maintien en bonne santé d'1/5<sup>ème</sup> de la population, sans discrimination physique ou sociale**

La pratique de la natation comme loisir ou comme sport est la quatrième activité physique la plus pratiquée en France<sup>12</sup>. Les activités aquatiques font partie des «activités sportives de masse », pratiquées par 19% des Français. Elles se pratiquent quel que soit l'âge, la condition physique et la classe sociale.

---

9 [https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/08/05/face-a-la-secheresse-elisabeth-borne-annonce-l-ouverture-d-une-cellule-interministerielle-de-crise\\_6137237\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2022/08/05/face-a-la-secheresse-elisabeth-borne-annonce-l-ouverture-d-une-cellule-interministerielle-de-crise_6137237_3244.html)

10 Le Point, 20 avril 2023

11 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043535330>

12 Baromètre national des pratiques sportives 2022, INJEP – CREDOC, mars 2023.

✓ **Des équipements indispensables pour l'apprentissage de la nage et la prévention des noyades**

Bien que l'apprentissage de la nage soit inscrit dans les programmes de l'Éducation nationale, 50% des élèves entrant en 6<sup>e</sup> ne maîtrisent pas le "savoir-nager" pourtant obligatoire<sup>13</sup>. La noyade est la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans en France mais concerne aussi les autres catégories d'âge<sup>14</sup>.

✓ **Des équipements de service public inégalement accessibles**

De nombreux équipements sont inadaptés aux besoins en termes de proximité géographique, accessibilité des locaux, horaires, services ou tarification. Ces inégalités d'accès ont été renforcées par les récentes fermetures ou réductions d'horaires d'ouverture.

✓ **Des équipements au service d'une population vieillissante**

Actuellement, 17 % des nageurs sont âgés de plus de 50 ans, et les activités aquatiques sont prisées par les seniors. C'est pourquoi, contrairement à d'autres équipements sportifs, le vieillissement de la population ne devrait pas affecter la fréquentation des piscines à la baisse.

✓ **Des besoins accrus de lieux de rafraîchissement pour toute la population**

En cas de canicule, boire et se mouiller le corps sont les 2 premiers gestes à faire pour se prémunir de la déshydratation<sup>15</sup>.

Toute la population est concernée, mais les jeunes enfants, les personnes âgées, les personnes sans domicile fixe ou logées dans des habitats mal isolés, celles travaillant en extérieur, et celles vivant en milieu urbain dense sont davantage exposées aux nombreux effets secondaires des températures élevées.

---

13 Etat des lieux des piscines publiques en France et en Isère, rapport pour le sénateur Savin, janvier 2023.

14 <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade>

15 <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/les-recommandations-en-cas-de-vague-de-chaaleur>

## **3.2. Focus sur la problématique du recrutement des maîtres-nageurs-sauveteurs (MNS)**

Des offres d'emploi de MNS en manque de candidats

Depuis quelques années, on observe un manque de MNS. Que ce soit pour des postes à l'année ou des emplois saisonniers, la situation se dégrade chaque année : les municipalités, campings, plages ont de plus en plus de difficultés à trouver des candidats pour ces emplois. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation.

### **3.2.1 Une formation MNS de plus en plus pointue et coûteuse**

Tout d'abord l'accès au diplôme de MNS et de Surveillant Aquatique est de plus en plus difficile, avec un coût de formation qui a explosé. Dans les années 1990, le tarif de la formation tout compris avoisinait 1500€, coût qui était amorti en 1 mois de travail. Le tarif est désormais 6 fois plus important avec des formations complètes pouvant atteindre près de 8 000 à 10 000 €.

Ensuite, la formation est de plus en plus pointue : certains nageurs qui avaient un niveau scolaire peu élevé pouvaient avec un bon accompagnement valider leur diplôme. Actuellement, les connaissances demandées sont du niveau Bac+2 ou Bac+3, notamment sur le tronc commun.

### **3.2.2 Une augmentation des responsabilités pour les MNS**

Sur le POSS (Plan d'Organisation de la Sécurité et des Secours), il est détaillé le lieu exact où doit se situer le MNS, les conditions de surveillance... En cas d'incident, les collectivités territoriales, gestionnaires, juridictions, familles et avocats se réfèrent à ce POSS pour engager la responsabilité du MNS.

Au niveau du secourisme, la formation continue est également de plus en plus pointue. Il est demandé par exemple de prendre la tension lors des interventions. Le diplôme Jeunesse et Sport de MNS ou BNSSA est remis en question tous les 5 ans avec une révision obligatoire. C'est le seul diplôme qui a cette particularité. Depuis près de 20 ans, une formation annuelle au DSA (Défibrillateur Semi-Automatique) est obligatoire. Sans la validation de ces révisions, le MNS ne peut continuer son activité.

### **3.2.3 Des salaires de MNS qui stagnent**

En contrepartie de ces exigences, les salaires n'ont pas évolué. Autrefois, le MNS avait la possibilité de donner des cours de natation ou des cours d'aquagym pour arrondir ses fins de mois et obtenir un bon complément. A présent, de plus en plus de collectivités territoriales exigent une entrée payante pour accéder au bassin, voire assurent la gestion de ces cours avec seulement un

tarif horaire reversé au MNS. La plupart d'entre eux ont pris de décision de ne plus donner ces cours ou d'arrêter la profession.

### **3.2.4 Une dégradation des relations avec les usagers**

Depuis les années 2000, le comportement des usagers, notamment l'été, est devenu un réel problème : agressions, incivilités, dégradations, menaces, insultes sont récurrentes.

Le métier de MNS souffre d'une méconnaissance du grand public. Nous le voyons assis sur une chaise, au soleil avec des lunettes de soleil sur le nez. Mais rester assis 7 à 10 heures par jour sous les chaleurs de plus en plus importantes, avec du bruit, et devoir gérer de nombreux enfants venus dès 8 ans sans leurs parents à la piscine n'est pas si idyllique.

### **3.2.5 Une perte de sens du métier**

Le premier rôle du MNS est d'apprendre à nager, mais on lui confie de plus en plus un rôle de surveillant plutôt que d'enseignant.

En effet, les collectivités territoriales attribuent de moins en moins de MNS sur les séances pour les scolaires. Elles comptent sur les professeurs des écoles, dont ce n'est pas le cœur de métier, et des parents ayant passé un agrément, pour réaliser l'apprentissage de la natation. Par souci d'économie de nombreuses collectivités territoriales se satisfont de cette situation : ce faisant, elles mettent en porte-à-faux leurs MNS qui prennent parfois la responsabilité d'enseigner alors qu'ils sont en surveillance. D'autre part, si l'organisation des séances scolaires prévoit des parents avec agrément (faute de MNS disponibles pour l'apprentissage) en cas de défaillance d'un parent, la séance doit être annulée par manque d'encadrement suffisant par rapport aux textes réglementaires.

Les séquences d'apprentissage de la natation sont constituées de 10 séances. La première séance est dévolue à la passation de tests et la constitution des différents groupes de niveaux, tandis que la dernière séance est organisée autour d'un natathlon, séance réclamée par l'Education nationale pour rendre la séquence plus ludique. De nombreux MNS ont le sentiment que le niveau des scolaires s'est dégradé dans l'apprentissage de la natation, lequel relève davantage de l'animation que de l'enseignement. Le matériel pédagogique est aussi souvent délaissé alors qu'il représente une partie importante de l'enseignement. Un sentiment de démotivation s'est installé auprès de certains de ces éducateurs.

### **3.2.6 Le souci spécifique aux MNS saisonniers : la question du logement**

Pour beaucoup de MNS saisonniers, il est souvent difficile de trouver un hébergement l'été et leur salaire est vite dilapidé quand ils ne sont pas hébergés par l'employeur. La plupart des saisonniers sont des étudiants et beaucoup sont découragés par les contraintes du métier de MNS : passer un diplôme coûteux et long, sacrifier une part importante de son salaire pour se loger, et obtenir au final de faibles revenus de l'activité de MNS.

Pour attirer des candidats sur un marché de l'emploi tendu, on observe que de plus en plus de campings, plagistes, et collectivités territoriales proposent désormais un hébergement à leurs MNS.

### **3.2.7 Le souci des MNS à l'année : la difficulté à passer le concours ETAPS**

Pour ceux qui souhaitent travailler à l'année, le contexte est tout autre. Ils se retrouvent en concurrence avec des étudiants qui proviennent d'autres sports et qui passent le concours d'ETAPS (Educateur Territorial des Activités Physique et Sportives). Le nombre de postes mis au concours reste assez faible, même en interne. Ce concours nécessite du temps pour étudier et le passer, sans garantie de l'obtenir. Très peu de MNS tentent l'ETAPS et encore moins l'obtiennent. Ils sont découragés avant même de penser le passer.

Il ne reste dès lors que 2 possibilités. Devenir entraîneur de club ou vacataire. Beaucoup font le choix de la première solution par passion, avec souvent un CDI. C'est souvent difficile sur le long terme car les dirigeants changent assez souvent.

Ceux qui font le choix de devenir vacataire ne survivent que par la période estivale de 3 ou 4 mois, qui permet de lisser sur l'année un salaire à peu près correct. Mais les horaires de travail sont étalés à la journée avec des séances de scolaires ou d'aquagym en journée, et d'autres en clubs le soir. La majorité du temps, cela est réparti sur différentes piscines, et il n'est pas rare qu'un MNS vacataire fasse 3 ou 4 piscines dans la journée. Les horaires sont très décousus, souvent 6 jours sur 7 et rares sont les vacances.

### **3.2.8 La santé des MNS exposée à des risques significatifs**

De nombreux MNS ont des soucis de santé, induits par les procédés de traitement des eaux de baignade (le chlore provoquant des chloramines) et par le bruit conséquent dans les piscines couvertes. Les éducateurs proches de la retraite cumulent ces soucis de santé mais également un manque de considération par leur hiérarchie ce qui entraîne souvent des burns-out.

### **3.2.9 De nombreuses piscines vieillissantes et non conformes aux normes**

A la fin des années 70, de nombreuses piscines sont sorties de terre grâce au projet 1000 piscines. Cela a permis à de nombreux enfants d'apprendre à nager sur tout le territoire français. En dehors de cette période, très peu de constructions de piscines ont été réalisées. Actuellement, nombre de ces piscines des années 1970 sont encore ouvertes, mais elles sont très dégradées et non conformes aux normes actuelles. Cela rend les conditions de travail des MNS peu sécurisées et non-attractives.

### 3.3. Focus sur les camions piscines

#### 3.3.1 Le nouvel équipement d'apprentissage à la mode

Le comité technique de la CAPV a eu l'occasion de visiter, le 29 mars 2023, le camion piscine itinérant de l'association Aqwa-Itinériss France installé sur la commune de Graveson (13).



Aqwa-Itineris est un bassin à fond réglable qui implique une méthode pédagogique spécifique

L'équipement se compose d'un bassin de 8 m par 2, soit 16m<sup>2</sup>, d'une profondeur maximale de 1,20 m. Il est en capacité d'accueillir, sur le temps scolaire, 5 enfants maximum. Ce nombre est imposé par l'Education Nationale. En temps hors scolaire, le bassin peut accueillir jusqu'à 8 enfants. Pour les adultes, il s'agit de 4 personnes maximum qui peuvent être accueillies en même temps.

Aqwa-Itineris préconise 8 séances par enfant à raison d'une par jour, tandis que l'Education Nationale préconise un minimum de 10 séances par élève et par an. Sur le temps scolaire, cela signifie que les enfants reçoivent une leçon chaque jour du lundi au vendredi (mercredi exclu) pendant 2 semaines. Ainsi en 2 semaines il est possible de dispenser un cycle de 8 séances pour former 1 classe de 30 élèves.

### 3.3.2 Comparaison du bassin d'apprentissage de Coublevie et du camion Mobile Aqwa-Itineris

La capacité d'enseignement du camion mobile est limitée à 1 cycle de 8 séances tous les 15 jours, tandis que le bassin de Coublevie permet de réaliser 5 cycles de 10 séances sur la même période.

Le tableau ci-dessous permet de comparer les coûts d'investissement et de fonctionnement (exploitation et personnel) entre les deux types de bassin.

Ce tableau a été réalisé sur la base de 8 séances pour un cycle. De plus il tient compte du fait que le bassin d'apprentissage type Coublevie n'utilise que 35 % de ces créneaux pour l'apprentissage, le reste des créneaux étant utilisé pour les scolaires en perfectionnement, le sport santé ou le loisir.

comparaison camion mobile bassin d' apprentissage		
	camion mobile	bassin apprentissage
investissement (k€ HT)	650	4000
cout d'exploitation ( K€ HT)	36	110
part apprentissage dans l'activité	100%	35%
capacité max ( Nb de cycle 8 séances /mois)	2	12
invest . part apprentissage (K€)	650	1400
cout d' exploitation part apprentissage ( K€)	36	38,5
cout/cycle		
coût de l'investissement /cycle en capacité max sur 20 ans	2	0,7
exploitation ( k€)	2,25	0,4
nombre de MNS par Cycle	1	0,5

On peut noter que sur les 3 postes (investissement, coûts de fonctionnement et frais de personnel), le bassin d'apprentissage est plus avantageux que le camion mobile.

A noter, le règlement de l'Education Nationale considérant la natation comme une activité à encadrement renforcé, l'enseignant doit obligatoirement être présent pendant la séance. En pratique, au lieu d'une séance collective de 45 minutes pour toute la classe, le camion mobile exige 6 séances de 45 minutes pour faire passer tous les élèves d'une même classe. L'obligation de couper les classes en petits groupes de 5 enfants complique énormément la logistique de gestion d'une classe. Les élèves qui attendent leur tour pour la séance de nage risquent de se retrouver répartis dans les autres classes. C'est du temps en moins pour les apprentissages en présence de leur enseignant, et sûrement du temps perdu pour les élèves les plus jeunes, qui ne sont pas encore autonomes, ainsi que pour les plus fragiles. Pour un cycle de 10 séances de nage dans un camion mobile, chaque élève perd ainsi 37 heures d'apprentissage en présence de son enseignant. Ne vaut-il pas mieux perdre quelques minutes de déplacements pour se rendre en collectif à la piscine ?

Un tel équipement requiert une présence très importante de parents accompagnateurs pour la gestion des trajets et de l'habillement, beaucoup plus nombreux, alors que les écoles peinent déjà à en trouver. Faute de parents disponibles pour accompagner ces nombreuses sorties piscine, doit-on craindre que des séances soient annulées ?

Enfin, compte tenu de sa profondeur réduite (1,2 m), le camion mobile ne permet pas de valider l'attestation du Savoir nager en Sécurité de l'arrêté du 28 février 2022, lequel requiert une profondeur de 1,5m.

### 3.4.3 Synthèse

Le camion mobile peut être une solution pour la découverte de la nage pour des très jeunes enfants, mais ne permet pas d'envisager un cycle complet jusqu'à l'obtention de l'attestation de savoir nager en sécurité.

La logistique requise par le camion mobile pose de nombreuses questions, notamment au niveau pédagogique.

De plus, le camion mobile présente des coûts d'investissement et de fonctionnement par cycle plus élevés que le bassin d'apprentissage du territoire.

Un tel équipement pourrait être envisagé de façon ponctuelle, par exemple en cas de fermeture brutale de plusieurs piscines du territoire, mais ne semble pas une solution pérenne. Le camion mobile n'est clairement pas l'équipement le plus adapté pour l'apprentissage de la nage des scolaires.

Enfin le bassin d'apprentissage permet d'autres usages, tel que le perfectionnement de la nage (collèges ou lycées), les activités de sport santé, voire le loisir, ce que le camion mobile ne permet pas.

### 3.4. Focus sur les perspectives offertes par les piscines naturelles : un modèle innovant qui a fait la preuve de son efficacité

#### 3.4.1 Un modèle écologique qui se diffuse progressivement en France

Largement répandues en Autriche et Allemagne, les piscines naturelles publiques ont fait leur apparition en France en 2002 sous l'appellation « Plan d'eau biotope » à Combloux<sup>16</sup>, qui offre 1 900 m<sup>2</sup> de baignade, dans une eau de 19 à 26°C.



Copyrights :  
commune de  
Combloux

Depuis 2014, Montagny-lès-Beaune a ouvert 4 bassins de « baignade naturelle », de 3000 m<sup>2</sup> chacun, avec des profondeurs différentes. Pour Alain Suguenot, président de la communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud, cet équipement permet à la fois de répondre aux besoins des habitants qui ne partent pas en vacances, tout en complétant l'offre touristique et en renforçant l'attractivité du territoire<sup>17</sup>.

A Cublize, la Communauté de communes de l'ouest rhodanien propose une pataugeoire de 2500 m<sup>2</sup> et un grand bain de 5 500 m<sup>2</sup>, dont les eaux sont traitées par 15 000 plantes aquatiques. Cet équipement accueille jusqu'à 2500 baigneurs par jour et les lieux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.<sup>18</sup>

Des projets de transformation d'anciens équipements en piscines naturelles ont aussi vu le jour, comme à Montignac-Lascaux en 2023<sup>19</sup>. Son bassin de 25 x12 mètres était fermé depuis 2018, mais a pu réouvrir suite à des travaux d'un montant de 1,8 millions d'euros, et un taux de subventionnement conséquent dans le cadre du plan piscine.

16 <https://www.combloux.com/equipements/plan-deau-biotope/>

17 <https://beaunecoteplage.com/fr/lhistoire/>

18 <https://www.beaujolaisvert.com/lac-des-sapins-2/baignades-au-lac/baignade-biologique/presentation-baignade-biologique/>

19 <https://www.francebleu.fr/infos/societe/la-premiere-piscine-publique-filtree-par-des-plantes-ouvre-en-dordogne-1323455>



Copyrights :  
commune de  
Montignac

Dans un cadre paysager de qualité et intégré à l'environnement, ces installations offrent une expérience à mi-chemin entre une piscine classique et le plongeon dans lac ou la rivière, tout en garantissant des eaux de baignade de qualité.

### 3.4.2 Un modèle écologique qui assure des eaux de qualité

Dans les piscines naturelles, la filtration est effectuée par les plantes, la désinfection par UV. Cela implique le respect intangible des règles d'hygiène, notamment l'interdiction des caleçons et l'obligation de la douche avant la baignade.

Ces conditions étant réunies, les eaux de baignade d'une piscine naturelle sont plus faciles à contrôler et de meilleure qualité que celles d'un plan d'eau, tout en offrant l'agrément d'un cadre naturel et d'une eau qui ne pique ni la peau, ni les yeux.

Comme pour toute piscine, un seuil maximal de fréquentation quotidienne est déterminé et la qualité des eaux est régulièrement contrôlée par l'Agence régionale de santé.

Contrairement aux autres modèles de traitement des eaux, il n'y a pas de production et de rejet quotidien d'eaux chlorées. Les piscines naturelles sont donc à la fois plus respectueuses de l'environnement, de la santé des MNS et des usagers.

### 3.4.3 Un modèle écologique qui permet d'atteindre l'équilibre économique

Un exemple de réalisation réussie à proximité : **Rivière'Alp**, Les Echelles. (Annexe 4 : compte-rendu de l'entretien réalisé avec Audrey Gaugillot, gestionnaire du site, en janvier 2023.)

#### a) Un modèle de piscine plus sobre que les anciens modèles couverts

Les piscines naturelles sont sobres en énergie, elles ne nécessitent pas de chauffer de grands volumes d'eau, ni de grands volumes d'air : l'eau chauffe rapidement et naturellement avec le rayonnement solaire.

Les consommations énergétiques sont essentiellement liées aux processus de circulation des eaux pour assurer quotidiennement la filtration de la totalité du bassin.

Comme toute piscine, les baignades naturelles nécessitent de remplacer l'eau qui reste sur le corps des usagers ou qui s'évapore. Par ailleurs, elles nécessitent parfois des apports d'eau pour maintenir la fraîcheur et la température à 24°C maximum. Cependant, il n'est pas nécessaire de vider régulièrement la piscine naturelle pour réduire la concentration chimique, puisqu'il n'y a pas d'apports de produits chimiques, et il n'y a pas de rejets d'eaux chlorées.



#### **b) Un modèle de piscine intégré dans un cadre naturel et une offre de loisirs**

L'espace aquatique de 2 600 m<sup>2</sup> de Rivière'Alp est entouré de vastes pelouses. Il bénéficie de la proximité de grands arbres, qui ne gênent pas le fonctionnement d'une piscine naturelle, et d'une agréable vue sur le massif de la Chartreuse. Pour compléter les services d'un point de restauration, la baignade naturelle offre des animations culturelles régulières, des nocturnes, des spectacles hebdomadaires en haute saison, etc. Située au cœur du village des Echelles, la piscine est aisément accessible pour les habitants, comme pour les touristes. Elle jouxte des équipements sportifs et culturels qui en renforcent son attractivité.

**Grâce à toutes ces prestations de qualité, la baignade de Rivière'Alp est la première piscine de France à équilibrer son budget de fonctionnement.**

### 3.5 Pistes de réflexion préconisées au niveau national

Les pistes de réflexion préconisées par les rapports les plus récents concernent la coopération territoriale, les principes d'égalité d'accès aux services publics ainsi que l'anticipation des villes bas-carbone de demain.

#### 3.5.1 Vers un indispensable transfert des piscines publiques à l'intercommunalité

La Cour des Comptes observe qu'« une fréquente dissociation entre le périmètre de la commune et le bassin de vie des usagers conduit des communes à exploiter des équipements qui sont majoritairement fréquentés par des utilisateurs extérieurs(...). Les coûts de construction et d'exploitation sont pourtant directement pris en charge par les collectivités propriétaires. (...) La prise en charge par l'intercommunalité permettrait souvent de mieux faire concorder l'habitat des usagers et la source de la recette fiscale qui finance le déficit de l'équipement. »

C'est pourquoi, la Cour des Comptes préconise un transfert des piscines publiques à l'intercommunalité à la fois pour une mutualisation des moyens, mais aussi pour une gouvernance plus efficace <sup>20</sup>

En Isère, on observe que la Communauté de communes du Grésivaudan, dont le nombre d'habitants est quasi-équivalent à celui du Pays Voironnais, a adopté une gestion intercommunale des piscines.

Les habitants de la Communauté de communes du Grésivaudan ont ainsi bénéficié durant l'été 2023 de 7 lieux de rafraîchissement publics, accessibles à tous les habitants et touristes, et répartis sur l'ensemble du territoire :

- 1 base de loisirs au lac de La Terrasse,
- 2 piscines couvertes, dédiées à l'apprentissage de la nage et au sport santé, dont l'une proposant terrasse et jeux d'eaux extérieurs, à Crolles et Pontcharra ,
- 4 bassins extérieurs, spécifiquement dédiés au rafraîchissement d'été, à Saint-Vincent-de-Mercuze, Allevard-les-Bains, Saint-Martin-d'Uriage et Prapoutel-les 7 Laux.)<sup>21</sup>.

#### 3.5.2 Vers l'égalité d'accès des habitants aux services publics.

Il s'agit de garantir :

- ✓ L'égalité d'accès des scolaires à l'apprentissage de la nage

---

20 Les piscines et centres aquatiques publics : un modèle obsolète, Rapport de la Cour des Comptes, 2018.

21 Communauté de communes Le Grésivaudan, magazine mai 2023.

La Cour des Comptes préconise de renoncer aux grands équipements énergivores et hydrovores. Elle encourage à favoriser la construction ou la rénovation des équipements de petite taille et à considérer des équipements innovants.

- ✓ L'égalité d'accès de tous les habitants à des lieux de rafraîchissement

Principe fondateur des services publics, l'égalité d'accès à des équipements de rafraîchissement devient incontournable avec le réchauffement climatique.

On observe que durant les canicules de l'été 2023, les piscines publiques ont servi de refuges climatiques, non seulement en Catalogne, mais aussi dans la Communauté de communes Rhône Crussol, à Meylan, Echirolles, etc.

L'accessibilité au plus grand nombre a été renforcée par la gratuité durant ces épisodes de canicule, mais l'éloignement géographique constitue cependant un frein persistant pour certains habitants.

### 3.5.3 Se donner les moyens de pallier au manque de MNS

La pénurie de MNS en France est telle qu'il convient d'envisager les moyens d'y pallier, à minima pour assurer l'apprentissage de la nage pour tous.

Parmi les pistes évoquées, l'amélioration des conditions de travail, l'attractivité des rémunérations et l'offre d'un environnement plus sain (avec un air dépourvu de chloramines) et plus motivant (dans des piscines aux normes, équipées en matériel d'apprentissage) pourraient rendre la profession plus attractive. Par ailleurs, le financement de la formation des MNS, en contrepartie d'un engagement au service des collectivités territoriales, pourrait aussi permettre de lever des freins.

### 3.5.4 Prévoir les villes bas-carbone de demain

Pour préserver les terres agricoles de l'urbanisation tout en maintenant les villes de demain attrayantes et viables pour les habitants, les quartiers gagneraient à être à la fois denses et dotés de tous les services de bases : crèches, écoles, commerces, services publics, services de santé, etc... Les urbanistes s'accordent à dire que les villes bas-carbone de demain intégreront systématiquement des infrastructures vertes et bleues, c'est-à-dire des espaces verts (parcs, forêts,...) et des points d'eau (fontaines, mares, piscines,...).<sup>22</sup> pour adapter les villes au changement climatique et réduire le phénomène des îlots de chaleur.<sup>23</sup>

---

22 <https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/villes-vertes-bleues-nouvelles-infrastructures-planifier#description>

23 <https://www.geo.fr/environnement/a-quoi-ressemble-la-ville-ideale-pour-lutter-contre-le-changement-climatique-209135>

# PISTES DE REFLEXION PRÉCONISÉES AU NIVEAU NATIONAL

## Garantir l'égalité d'accès des scolaires à l'apprentissage de la nage

Renoncer aux grands équipements énergivores et hydrovores  
Favoriser des équipements de petite taille

## Garantir l'égalité d'accès de tous les habitants à des lieux de rafraîchissement

Piscines publiques = refuges climatiques (Catalogne, été 2023)  
Canicule? → Accès gratuit à la piscine (Meylan, Echirolles, Communauté de Communes Rhône Crussol, ... été 2023)

### Rôle fondamental des EPCI pour une gestion intercommunale des piscines publiques, une meilleure coordination et un financement partagé des projets.

(Rapport de la Cour des Comptes, Les piscines et centres aquatiques publics : un modèle obsolète, 2018)

Financer la formation des MNS  
Rendre leur profession plus attractive.

Prévoir les villes bas-carbone de demain, organisées en quartiers denses, chacun doté de :  
- services de base, accessibles sans voiture,  
- parcs et points d'eau = infrastructures vertes et bleues.

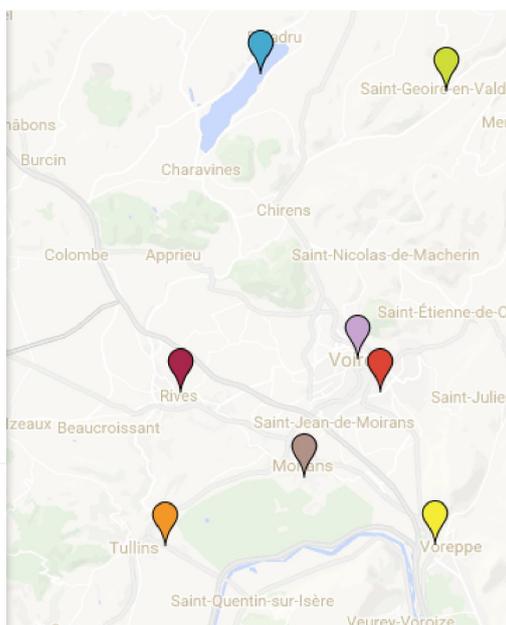
## 4. Enjeux locaux

Une étude commanditée par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais<sup>24</sup> en 2016 permet d'avoir un état des lieux exhaustif des installations aquatiques du territoire ainsi que de l'adéquation de ces installations aux besoins de la population.

En 2016 Le pays Voironnais comptait 7 piscines dont 4 couvertes et le lac de Paladru.

### Contexte Pays Voironnais

-  Piscine Municipale Les Dauphins du parc
-  Piscine Tullins
-  Piscine municipale de Voreppe
-  Piscine de Coublevie
-  Piscine municipale de Rives
-  Piscine Municipale de la Combe
-  Piscine Municipale de Moirans
-  Lac de Paladru



### 4.1 Des équipements âgés de 40 ans, nécessitant déjà des travaux de remise à niveau en 2016

Cette étude pointait du doigt la vétusté de certaines piscines et envisageait dans un scénario de remise à niveau de l'ensemble des installations un budget prévisionnel de 13,6M€ TTC (euros 2016).

	Coût travaux H.T.	Coût induits H.T.	Coût d'opération H.T.	TVA	Coût d'opération TTC	%
<b>Piscines couvertes</b>						
Piscine Plan Menu - Coublevie	150 000,00 €	45 000,00 €	195 000,00 €	39 000,00 €	234 000,00 €	2%
Piscine Les Dauphins - Voiron	1 279 825,00 €	383 947,50 €	1 663 772,50 €	332 754,50 €	1 996 527,00 €	15%
Piscine Les Banettes - Voreppe	396 000,00 €	118 800,00 €	514 800,00 €	102 960,00 €	617 760,00 €	5%
Piscine de Moirans (Création)	3 800 000,00 €	1 140 000,00 €	4 940 000,00 €	988 000,00 €	5 928 000,00 €	44%
<i>Sous-total</i>	<b>5 625 825,00 €</b>	<b>1 687 747,50 €</b>	<b>7 313 572,50 €</b>	<b>1 462 714,50 €</b>	<b>8 776 287,00 €</b>	<b>65%</b>
<b>Piscines de plein air</b>						
Piscine de Tullins	119 000,00 €	53 550,00 €	172 550,00 €	34 510,00 €	207 060,00 €	2%
Piscine de la Combe - Saint-Geoire en Valdaine	515 000,00 €	257 500,00 €	772 500,00 €	154 500,00 €	927 000,00 €	7%
Piscine de Rives	2 327 050,00 €	581 762,50 €	2 908 812,50 €	581 762,50 €	3 490 575,00 €	26%
<i>Sous-total</i>	<b>2 961 050,00 €</b>	<b>892 812,50 €</b>	<b>3 853 862,50 €</b>	<b>770 772,50 €</b>	<b>4 624 635,00 €</b>	<b>35%</b>
<i>Total</i>	<b>8 586 875,00 €</b>	<b>2 580 560,00 €</b>	<b>11 167 435,00 €</b>	<b>2 233 487,00 €</b>	<b>13 400 922,00 €</b>	<b>100%</b>

24 Plan piscine faisabilité CAPV version 160517

Concernant l'adéquation aux besoins d'apprentissage et de perfectionnement, cette étude montrait l'intérêt d'un bassin tel que celui de Coublevie. Par ailleurs, elle concluait que si les bassins de perfectionnement existants permettaient de répondre favorablement aux besoins quantitatifs, il existait cependant une carence sur un bassin d'apprentissage.

Depuis 2016, fermeture de 3 équipements sur le territoire du Pays Voironnais

Depuis 2016,

- la piscine de Rives a fermé,
- le bassin extérieur de la piscine de Voiron a été supprimé et remplacé par une aire de rafraîchissement (contrairement à ce que préconisait l'étude de 2016 qui prévoyait un comblement à une profondeur de 2 m du bassin extérieur),
- la piscine de Moirans ne peut ouvrir son bassin en été et la ville a mis en place un petit bassin mobile depuis 2 étés.

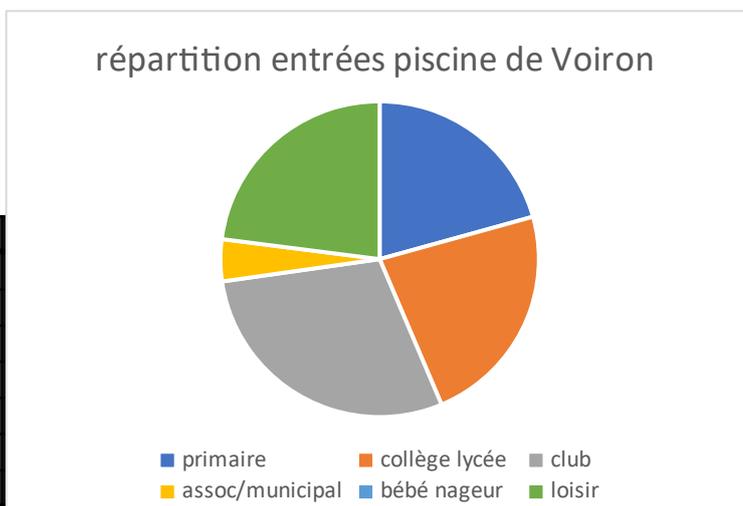
Pour des raisons économiques (investissement et frais de fonctionnement), le projet de nouvelle piscine à Moirans a été abandonné par la nouvelle équipe municipale et des études ont été lancées pour envisager la réhabilitation de cette piscine.

C'est donc 3 bassins dotés d'espaces extérieurs, permettant le rafraîchissement de la population en été, qui ont disparu.

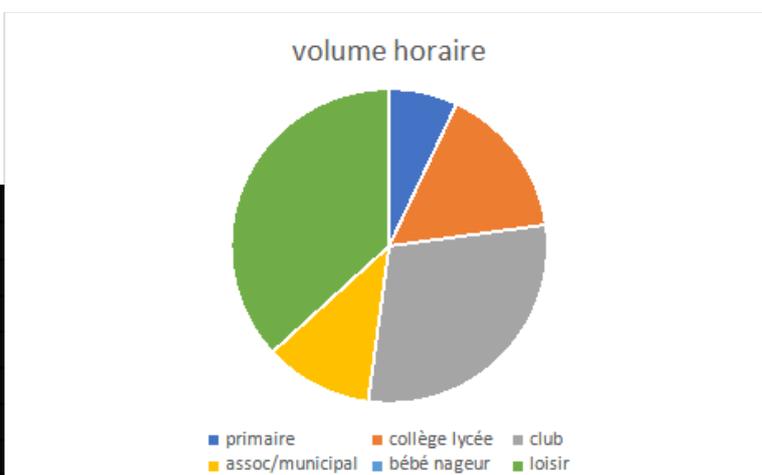
Voici une synthèse des réponses obtenues par les gérants des 4 piscines couvertes du territoire analysant, par type d'activité, les entrées et les disponibilités des créneaux en dehors des vacances scolaires (8 mois de l'année) :

## 1- Voiron

type d'activité	nombre d'entrées
primaire	10800
collège lycée	12000
club	15200
assoc/municipal	2240
bébé nageur	0
loisir	12000
<b>total</b>	<b>52240</b>



type d'activité	volume horaire
primaire	141,9
collège lycée	320
club	592
assoc/municipal	224
bébé nageur	0
loisir	744
<b>total</b>	<b>2021,9</b>



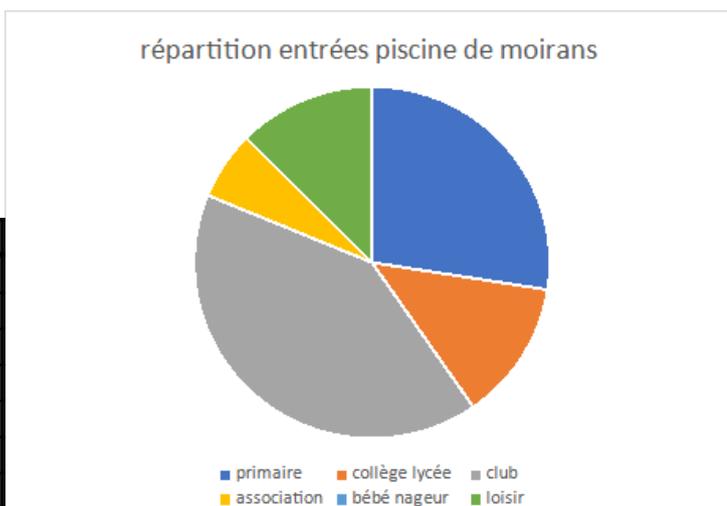
La piscine de Voiron a des créneaux horaires assez équilibrés entre les différentes activités.

A noter :

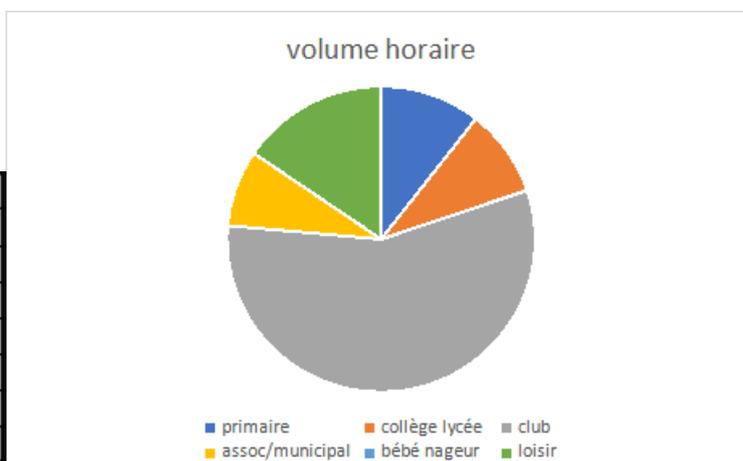
- Les créneaux primaires représentent moins de 10 % des créneaux mais 20 % des entrées, cela est dû à une optimisation des cycles d'apprentissage avec 2 classes de primaire par créneau d'apprentissage
- Les créneaux « loisir » sont nombreux mais sous-utilisés.

## 2- Moirans

type d'activité	nombre d'entrées
primaire	12300
collège lycée	5760
club	18304
association	2800
bébé nageur	0
loisir	5600
<b>total</b>	<b>44764</b>



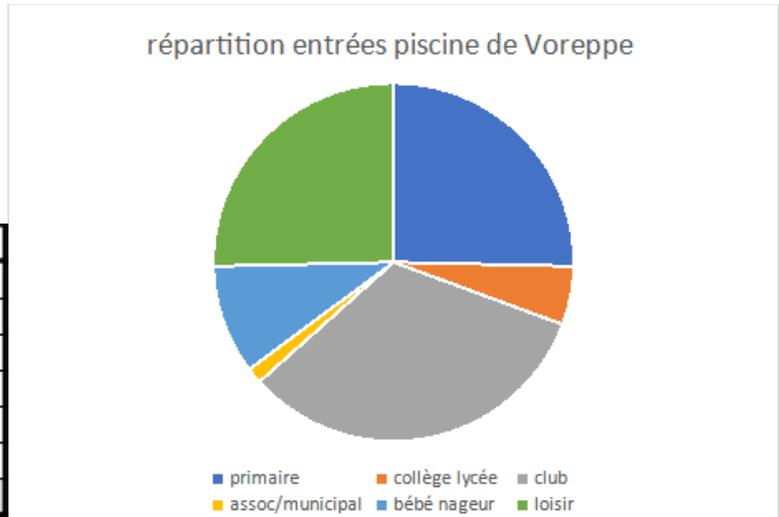
type d'activité	volume horaire
primaire	250,8
collège lycée	220
club	1344
assoc/municipal	192
bébé nageur	0
loisir	368
<b>total</b>	<b>2374,8</b>



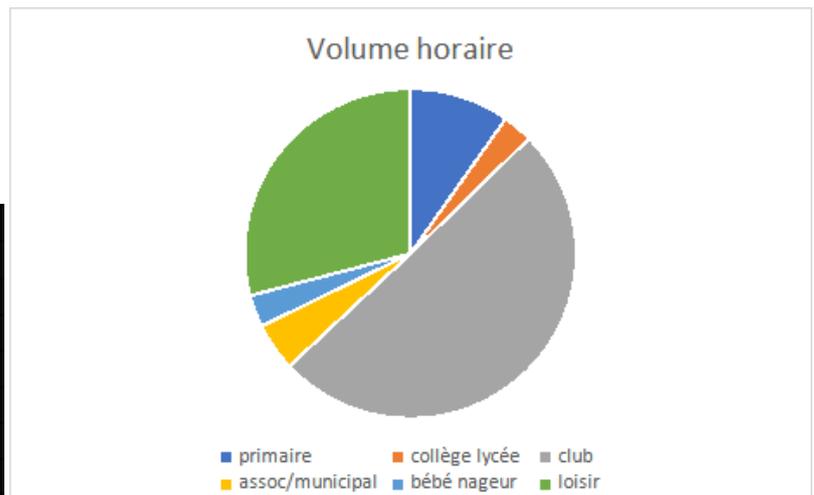
La piscine de Moirans est principalement orientée Apprentissage et club avec plus de ¾ des créneaux attribués à ces activités. Plus de 50 % de ces créneaux attribués aux clubs.

### 3- Voreppe

type d'activité	nombre d'entrées
primaire	7200
collège lycée	1500
club	9280
assoc/municipal	400
bébé nageur	2800
loisir	7200
<b>total</b>	<b>28380</b>



type d'activité	Volume horaire
primaire	198
collège lycée	60
club	1024
assoc/municipal	96
bébé nageur	64
loisir	592
<b>total</b>	<b>2034</b>



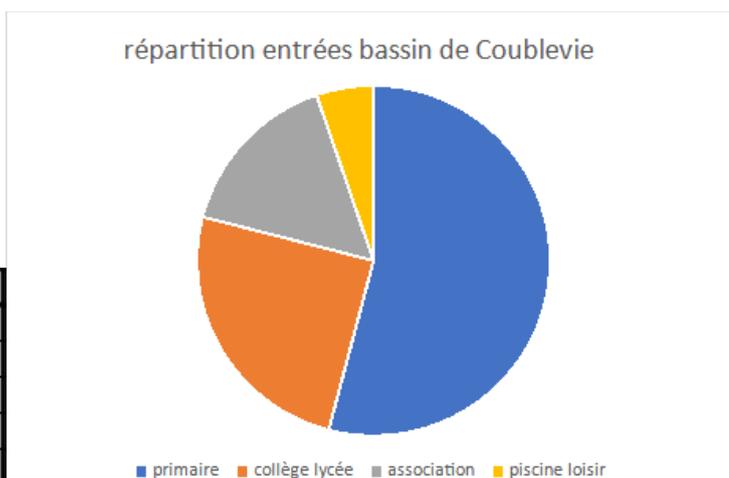
Comme la piscine de Moirans, la piscine de Voreppe est principalement orientée apprentissage et Club avec 2/3 des créneaux attribués à ces activités.

C'est la seule qui offre une activité bébé nageur.

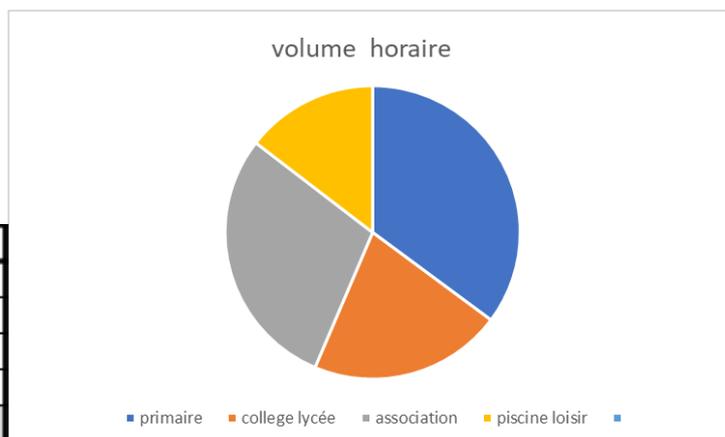
Son activité Loisir est supérieure à celle de Moirans.

#### 4- Bassin de Coublevie

type d'activité	nombre d'entrées
primaire	16500
collège lycée	7600
association	4800
piscine loisir	1600
<b>total</b>	<b>30500</b>



type d'activité	créneaux horaire
primaire	464,64
collège lycée	280
association	384
piscine loisir	192
<b>total</b>	<b>1320,64</b>



Le Bassin de Coublevie est clairement un bassin d'apprentissage (2/3 des créneaux) avec une deuxième activité tournée principalement vers les associations (Aquagym, nage d'entretien....).

Il réalise le même nombre d'entrées dans la période scolaire que la piscine de Voreppe.

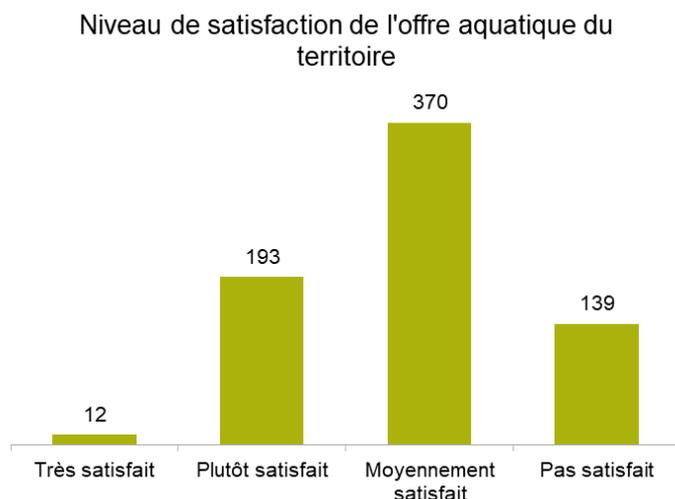
## 4.2 Depuis 2016, augmentation de la sur-fréquentation du lac de Paladru.

Parallèlement, on observe une sur-fréquentation importante du lac de Paladru en été, avec une montée des incivilités les jours de grande affluence. La population du Pays Voironnais est concentrée au sud du territoire mais le seul lieu de rafraîchissement gratuit et non chloré est situé au nord.

## 4.3 La majorité des habitants du Pays Voironnais est insatisfaite de l'offre de baignade sur le territoire

Pour conclure ce tour d'horizon des enjeux, il est intéressant, de savoir ce que la population du Pays Voironnais pense de l'offre de baignade du territoire, grâce au questionnaire diffusé en mai 2023<sup>25</sup>.

A la question : « Êtes-vous globalement satisfait(e) de l'offre aquatique du Pays Voironnais? », on obtient un niveau de satisfaction faible :



L'ensemble des réponses ouvertes fournissent les raisons de cette insatisfaction :

- Piscines couvertes vieillissantes (grosse inquiétudes sur le devenir de celle de Moirans),
- Horaires pas assez étendus,
- Offre de bassin d'été ayant pratiquement disparu,
- Tarif trop cher (pour les extérieurs à la commune),
- Lac de Paladru sur-saturé et prix en hausse.

<sup>25</sup> L'ensemble des résultats du questionnaire se trouve dans le Chapitre 5 de ce rapport. Le questionnaire initial se trouve en annexe 2 de ce document.

## 5. Questionnaire aux habitants

### 5.1 Contexte

Le questionnaire avait vocation à analyser, d'une part, les habitudes, et d'autre part, la demande des habitants du Pays voironnais en matière de piscines et d'accès à la baignade. Le questionnaire a été diffusé dans le Mag du Pays Voironnais et sur le site internet, mais il a aussi été relayé par les membres du conseil de développement dans les communes, sur leur site, dans leur magazine ou sur leurs réseaux sociaux.

714 réponses ont été prises en compte (car complètes), sur plus de 1000 répondants.

Il se découpe en 3 chapitres : les piscines, la baignade en milieu naturel, l'avis global sur l'offre aquatique. → Le questionnaire initial se trouve en annexe 2 de ce document.

### 5.2 Profil type des répondants

- 72 % de femmes.
- La moitié a entre 40 et 60 ans, puis un tiers a entre 20 et 40 ans. Absence de la parole des plus jeunes.
- Toutes les communes sont représentées (sauf Velanne et Charancieu). Une surreprésentation des Moirannais (20% des répondants), ce qui montre le niveau d'intérêt pour cette population. Les communes ayant un point de baignade sont bien représentées.

NB : Dans notre analyse, nous avons cherché à traiter l'avis des Moirannais seul, pour vérifier la singularité de leur avis. Mais nous avons constaté qu'il ne différait pas spécifiquement de l'avis du reste des répondants, nous avons donc traité les 714 réponses de façon globale.

Remarque : une enquête spécifique auprès des jeunes de moins de 20 ans serait sous doute à mener pour compléter ces réponses.

## 5.3 Les piscines

### 5.3.1 Les habitudes de fréquentation des piscines publiques

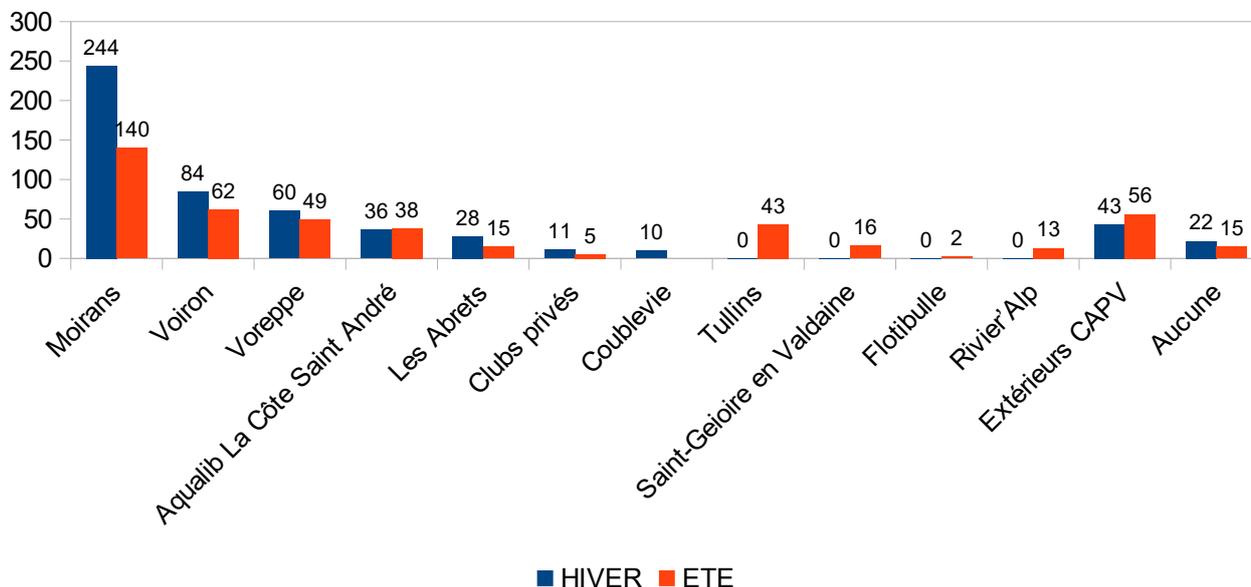
- 80 % des répondants fréquentent les piscines ouvertes au public, contre 20 % qui n'y vont pas : ce sont aussi 20 % de répondants qui ont une piscine privée.
- Parmi les personnes fréquentant les piscines ouvertes au public, plus des 2/3 s'y rend régulièrement, été comme hiver.
- A noter : 10 % fréquentent les piscines privées ouvertes au public, type « clubs privés ».
- La majorité des répondants va à la piscine en famille, et 1/3 seul.
- A la question ouverte « *Quelle piscine fréquentez-vous le plus en hiver et en été ?* », les réponses sont :

a. D'abord les piscines du territoire, en toutes saisons : Moirans, Voiron, Voreppe.

b. En été : 4<sup>ème</sup> place pour la piscine de Tullins, suivie d'Aqualib (5<sup>ème</sup>), et enfin, à égalité : Saint-Geoire-en-Valdaine, Les Abrets, et Rivière'Alp.

c. En hiver : 4<sup>ème</sup> place pour Aqualib, puis Les Abrets (5<sup>ème</sup>), et enfin à égalité : Coublevie et les clubs privés.

Principales piscines fréquentées en hiver et en été



NB : aujourd'hui, il faut compter avec l'offre de baignade extra-territoriale et privée.

La pratique de la piscine est variée, et les répondants y vont souvent pour plusieurs raisons :

- 50 % pour la baignade de loisir et détente,
- 25 % p pratiquer un sport en club,
- 25 % pour nager (hors club),
- 15 % pour pratiquer une activité de sport/santé,
- 10 % pour l'apprentissage de la nage (NDLR : peu de moins de 20 ans ont répondu au QR).

On sent un attachement fort aux clubs, notamment à Moirans. 20 clubs ou associations cités au total.

### 5.3.2 Attentes principales relatives à une piscine publique

Parmi 16 propositions, les plus citées sont :

1. Une hygiène irréprochable (qualité de l'eau...)
2. Un tarif accessible
3. La proximité avec son lieu d'habitation
4. Une bonne fonctionnalité des services (bancs, casiers, cabines, etc.)

Autre : amplitude horaire plus large.

#### Attentes principales relatives à une piscine



### 5.3.3 Pourquoi n'allez-vous pas à la piscine ?

Parmi 10 propositions, les plus citées sont :

1. Préférence pour les lacs, les rivières
2. Il y a trop de monde et de bruit.

### 5.3.4 Avis global des enquêtés sur les piscines du territoire

*(D'après les questions ouvertes n° 10 et n° 18 du questionnaire)*

Peu de personnes ont exprimé des idées positives, la plupart ont exprimé des avis négatifs.

#### Points positifs

- La piscine de Tullins ainsi que la piscine de Saint-Geoire-en-Valdaine sont fortement appréciées en été.
- La piscine de Voreppe est également appréciée comme piscine de proximité.
- La piscine de Moirans est appréciée pour ses clubs sportifs et les cours de natation toute l'année.
- Enfin, on mentionne la piscine de la Côte Saint-André, comme une piscine très liée au Voironnais, car fréquemment utilisée par les citoyens du territoire.

#### Points négatifs

##### a/ Une offre aquatique insuffisante sur le territoire du Pays Voironnais

Les répondants critiquent principalement le fait qu'il n'y ait pas assez de piscines, suite aux fermetures passées (bassin extérieur de Voiron, piscine de Rives) et vu la crainte de la fermeture de celle de Moirans. Il n'y a plus d'offre vers Réaumont /Rives.

→ Crainte pour les clubs, pour l'apprentissage de la nage (souvent cité) et pour les familles.

Par conséquent, les répondants critiquent la saturation en été des piscines (notamment Voiron) et du Lac de Paladru.

Enfin, ils indiquent que les 2 points posent problème :

- Les tarifs sont inégaux d'une commune à l'autre, ce qui pose un problème d'équité.
- Les plages horaires ne sont pas assez larges.

## **b/ La ville centre du Pays Voironnais n'est pas pourvue d'une piscine à la mesure d'une agglomération de près de 100 000 habitants**

Les réponses ouvertes du questionnaire font état de nombreuses critiques :

- La fermeture du bassin extérieur de Voiron est massivement déplorée, car c'était le seul espace de rafraîchissement en ville durant la période estivale. Les répondants ne comprennent pas cette décision prise dans un contexte de réchauffement climatique, et regrettent le manque d'attention envers les habitants modestes qui ne partent pas en vacances.
- L'offre aquatique de la piscine de Voiron n'est pas adaptée, ni pour les familles avec enfants (aucune structure ludique en hiver), ni pour les nageurs (qui manquent de place pour faire des longueurs).
- Le prix d'entrée de la piscine est trop élevé, surtout pour les habitants extérieurs à Voiron,
- L'amplitude horaire est insuffisante pour le public,
- La piscine est saturée.

## **c/ L'avenir de la piscine de Moirans inquiète beaucoup**

Les répondants expriment en majorité leur désarroi face à la « mort lente » de la piscine et chacun évoque son extrême vétusté.

→ Ils manifestent un attachement fort à cette piscine, et « la peur » ou « la crainte » de sa fermeture suscitent des émotions souvent exprimées...

Enfin, les répondants estiment que l'offre « grand public » n'est pas suffisante, que ce soit en termes d'équipements ludiques pour les familles, ou de créneaux horaires dédiés : d'ailleurs, certains pointent une disproportion des créneaux en faveur des clubs.

## **Ce que souhaitent les habitants**

Les 6 principales attentes par ordre d'importance décroissant :

### **a/ Une demande largement prépondérante en faveur d'une offre mixte et tous publics, type équipement aqualudique 4 saisons, intégrant la demande importante des familles avec enfants.**

Les propositions les plus nombreuses décrivent les équipements attendus, par exemple :

- Propre, moderne
- 2 bassins distincts : 1 pour jouer (25m), 1 pour nager (50m)
- Hiver / été : bassin intérieur / extérieur

- Jeux, toboggans
- Environnement naturel : espaces verts, ombragés, espace pour pique-niquer en été
- Animations sport/santé, espace bien-être

Des exemples sont cités : la Côte Saint-André, Flottibule, Villard-de-Lans, Saint-Marcellin...

Cette proposition d'offre ludique est attendue dans les piscines existantes et/ou dans les futurs projets.

#### **b/ Une demande de maintien ou rénovation de l'existant**

Cette demande se concentre autour de :

- La rénovation de la piscine de Moirans
- Le retour du bassin extérieur de Voiron

#### **c/ Une demande d'équipement avec un fort parti pris écologique**

Les répondants ont une forte attente quant à la prise en compte de l'environnement, à deux titres :

- D'abord, ils souhaitent que le réchauffement climatique et le besoin croissant de rafraîchissement soient davantage pris en compte :
  - Ensuite, ils attendent des piscines plus écologiques : « *éco-responsables* », « *bassins non chlorés pour les enfants* », « *respect de l'environnement* »....
- Ils citent le concept de baignade naturelle, type Rivière'Alp.

#### **d/ Une demande d'équité pour tous les habitants de la CAPV**

Les répondants souhaitent une égalité de traitement concernant :

- Le tarif (tarif unique Pays voironnais)
- La proximité, ou sinon accès en transports en commun
- L'horaire : proposition d'horaires plus larges pour une égalité d'accès, par exemple : le dimanche et en nocturne.

#### **e/ Une demande de prise en compte de l'enjeu social**

Les répondants souhaitent permettre aux plus démunis d'accéder à une offre de baignade en été.

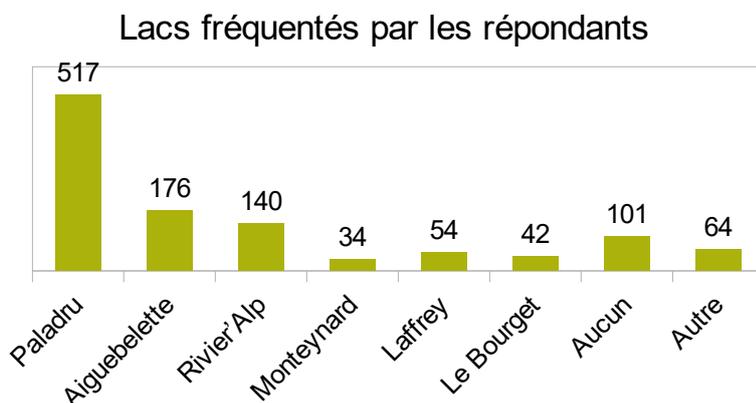
« *Considérer une piscine comme un lieu social indispensable pour détendre et distraire la jeunesse.* »

## f/ Une organisation de l'offre aquatique à l'échelle du Pays voironnais

En lien avec le point précédent, des répondants expriment clairement la nécessité d'organiser l'offre aquatique à l'échelle Pays Voironnais, et de mutualiser les moyens.

## 5.2 La baignade dans des lieux naturels

### 5.2.1 Les habitudes de fréquentation des lieux de baignade en milieu naturel



- 72 % des répondants vont à Paladru, et pour la plupart entre 2 et 5 fois par an.
- Mais pas uniquement : 1/4 des répondants vont au lac d'Aiguebelette et 20 % à Rivier'Alp.
- Une partie des répondants se baigne dans les rivières locales : Guiers, Ainan, Roize, Morge... et dans le Lac de Saint-Sixte (pourtant interdit à la baignade).

### 5.2.2 Des lieux de baignade plébiscités pour leur cadre naturel, mais aussi leur gratuité d'accès, leur tranquillité, la qualité de leurs eaux et leur proximité par rapport au domicile

Parmi 15 propositions fermées, les plus citées sont :

1. Le cadre naturel
2. Puis arrivent à presque égalité : la gratuité, la tranquillité, la qualité de l'eau, la propreté, la proximité, l'ombre.

## Les critères recherchés dans les espaces naturels de baignade



**NB : La proximité est un critère important et commun pour les baigneurs en piscines et en milieu naturel.**

### 5.2.3 Demande relative à l'offre de baignade estivale en milieu naturel

2/3 des répondants estiment qu'il manque d'espaces de baignade en été.

A la question « *faudrait-il rendre d'autres espaces naturels accessibles à la baignade ?* », la moitié ne se prononce pas.

Parmi ceux qui répondent : 2/3 sont favorables à l'ouverture d'autres espaces.

### 5.2.4 Quels espaces ? = question ouverte.

On peut regrouper les propositions en 4 points :

- Création de nouveaux espaces (type baignade écologique) : localisée dans la plaine de l'Isère, entre Moirans et Voreppe,
- Augmentation de la capacité d'accueil du Lac de Paladru (baignade autorisée et sécurisée),
- Ouverture à la baignade d'espaces existants : Saint-Sixte, étangs, bords de l'Isère, berges des rivières,
- 1/3 des personnes qui se sont exprimées sont défavorables à l'ouverture d'autres lieux de baignade en milieu naturel, craignant la dégradation des espaces naturels.

« Il faut préserver les espaces naturels au bord du lac, impactés par la surfréquentation et le stationnement anarchique ».

→ Proposition et paradoxe : il faut créer des piscines pour préserver la nature.

### 5.2.6 La spécificité du Lac de Paladru = exprimée au travers de la question ouverte n°18

#### Points positifs

Peu de personnes ont cité leur plaisir de fréquenter le lac, mais il y en a, cependant :

- Passer du temps dans un lac tranquille, à l'écart du monde,
- Y aller en fin de journée,
- Se détendre l'été en paddle,
- Profiter d'un évènement : l'aquathlon,
- Nager le matin tôt,
- Faire le tour du lac à vélo.

#### Points négatifs

Voici les principales critiques par ordre décroissant d'importance :

- Le principal problème largement mentionné est le monde, la surfréquentation du lac de Paladru, et par conséquent son lot de problèmes : le manque de stationnement et les incivilités.
- Les répondants critiquent massivement le fait qu'il y ait trop de plages payantes, ce qui entraînerait une surfréquentation des quelques plages gratuites.
- Pour certains, les transports en commun seraient insuffisants : ils ne desserviraient pas suffisamment les villages du Pays voironnais et ne s'arrêteraient pas à tous les points d'accès au lac.
- Des riverains du lac se plaignent de ne pouvoir accéder à la baignade en fin de journée en été, celle-ci étant interdite en dehors des horaires de surveillance (Montferrat, Le Pin).
- Par ailleurs, les répondants font remonter que les plages sont parfois interdites par manque de maîtres nageurs.
- Enfin, ils critiquent la limitation restreinte pour la baignade sportive (la nage essentiellement).

#### Propositions relatives au lac

Deux propositions majoritaires sont formulées par les répondants :

- Favoriser la gratuité des plages autour du lac (et de toute façon, permettre la gratuité d'accès après 18h).
- Développer d'autres lieux de baignade pour désengorger le lac.

Enfin, la crainte du réchauffement climatique est clairement exprimée par les répondants. Ainsi, la problématique n'est plus uniquement la baignade de loisir, mais aussi la nécessité de se rafraîchir durant les périodes de canicule.

## 5.3 L'avis global sur l'offre aquatique du territoire

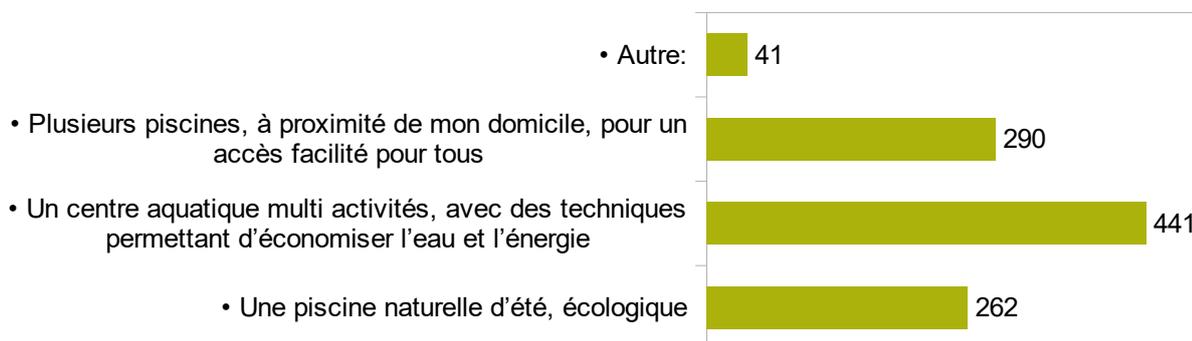
### 5.3.1 Niveau de satisfaction global sur l'offre aquatique et explications

70 % des répondants ne sont que moyennement ou pas satisfaits.

### 5.3.2 L'équipement idéal serait un centre aquatique multi-usages

Plusieurs réponses possibles parmi les 4 propositions (714 répondants) :

#### Préférence de type de piscine publique



## 6. Analyse de l'offre et de la demande par usage

### 6.1 L'apprentissage de la nage

#### 6.1.1 L'attestation du « savoir-nager en sécurité » : une obligation réglementaire pour les scolaires

L'arrêté du 28 février 2022 relatif à l'attestation du « savoir-nager » en sécurité a pour objet de définir les conditions de l'acquisition par les élèves, dès le plus jeune âge, d'une aisance suffisante pour évoluer en toute sécurité dans le milieu aquatique.

Le parcours de formation de nageur sécurisé débute dès l'école maternelle, avec l'objectif d'une première expérience positive dans l'eau et l'acquisition d'une aisance aquatique. Cette acquisition du savoir nager se poursuit sur l'ensemble du cursus scolaire, prioritairement du CP à la classe de sixième.

Dans le premier degré, il importe de prévoir 10 à 12 séances durant l'année scolaire. La fréquence, la durée des séances et le temps d'activité dans l'eau sont déterminants pour la réussite des élèves dans l'apprentissage du « savoir nager en sécurité ». Dans le premier degré, l'enseignement de la natation est assuré sous la responsabilité du professeur de la classe.

Pendant tout l'apprentissage, l'occupation du bassin doit être appréciée à raison d'au moins 4 m<sup>2</sup> de plan d'eau par élève présent dans l'eau, dans un bassin mobile l'occupation est de 3 m<sup>2</sup> par élève.

Encadrement à prévoir pour les séances en maternelle ou à l'école élémentaire :

- Moins de 20 élèves : 2 adultes au moins, dont le professeur de la classe.
- De 20 à 30 élèves : 3 adultes au moins, dont le professeur de la classe.

### 6.1.2 L'offre de l'apprentissage de la nage

Pour analyser l'offre de l'apprentissage de la nage sur le territoire, le groupe de travail s'est appuyé sur les données recueillies dans l'enquête sur les piscines actuellement en activité, à savoir les piscines couvertes de Voiron, Moirans, Voreppe et Coublevie, ainsi que les piscines découvertes de Tullins et St Geoire en Valdaine (enquête réalisée entre décembre 2022 et mars 2023).

Le tableau ci-dessous résume la situation pour l'apprentissage en maternelle et primaire, d'une part, et en collège et lycée, d'autre part.

	Coublevie	Voiron	Voreppe	Moirans	Tullins	St Geoire	Total
<b>Maternelles et primaires</b>							
nb de classes	64	34	30	36	20	4	<b>188</b>
nb d'élèves	1500	1080	750	1230	250	100	<b>4910</b>
nb de séances	11	10	10	10	10	8	
Nb d'élèves par classe	20 à 30	21 à 30	22 à 30	23 à 30	24 à 30	25 à 30	
nb de créneaux	704	340	300	360	200	32	<b>1936</b>
<b>Collèges et lycées</b>							
nb de classes	28	40	6	22	20		<b>116</b>
nb d'élèves	760	1200	150	576	250		<b>2936</b>
nb de séances	10	10	10	10	10		
nb d'élèves par classe	30	30	25	25 à 30	25		
nb de créneaux	280	400	60	220	200		<b>1160</b>

NB : pour Voiron un créneau horaire est occupé par deux classes.

Sans surprise, on note que le bassin d'apprentissage de Coublevie est celui qui offre le plus de créneaux, avec près de 1000 créneaux/an (c'est sa vocation première.) Les piscines de Voiron, Voreppe et Moirans, offrent respectivement un total de 740, 360 et 580 créneaux pour l'acquisition du « savoir-nager ». On observe que la piscine découverte de Tullins propose davantage de créneaux que la piscine fermée de Voreppe, avec 400 créneaux/an.

La piscine de Tullins ouvre dès début juin et propose des créneaux d'apprentissage importants dans un temps court.

Il est à noter que deux piscines accueillent des scolaires provenant de communes qui ne sont pas membres de l'intercommunalité du Pays Voironnais :

- Bassin de Coublevie

Accueil de classes hors CAPV provenant des communes de : St Joseph de Rivière, St Christophe / Guiers, Miribel-les-Echelles, Renage, Izeaux, St Laurent du Pont, Beaucroissant, Entre-deux-Guiers. → Soit 17 classes hors CAPV et 47 classes CAPV.

- Piscine de Moirans

Accueil de classes hors CAPV provenant des communes de : St Quentin sur Isère, Colombe, Le Grand Lemps, Oyeu. → Soit 16 classes hors Pays Voironnais et 20 classes CAPV

L'enquête piscines nous a permis aussi d'identifier de fortes disparités au niveau des prestations d'enseignement (pour le cycle d'apprentissage), aussi bien en personnel qu'en coût.

Le tableau ci-dessous résume, pour chaque piscine, la prestation d'enseignement proposée par séance (pour Voiron, 2 classes de primaire passent par créneau), ainsi que le coût de la séance pour une école extérieure à la commune (dans le cas de Voiron et de Tullins, aucune école extérieure à la commune n'utilise de créneaux).

piscine	Prestation	Coût Séance €
Coublevie	3MNS (1 en surveillance 2 en enseignement)	63,5
Voiron	4 MNS (1 en surveillance 3 en enseignement)	0
Voreppe	2 MNS (1 en surveillance 1 en enseignement)	118
Moirans	2MNS (1 en Surveillance 1 en enseignement)	127,4
Tullins	2MNS (En surveillance)	0
St Geoire	1MN (1 en surveillance)	0

La présence de 3 MNS par séance dont 2 pour l'enseignement est très favorable à un enseignement de la natation efficace.

Les variations de tarifs n'incluent pas le fait que le reste à charge (toutes ces piscines sont déficitaires) est à la charge du Pays Voironnais pour le bassin de Coublevie mais à la charge de la commune pour les autres piscines.

Enfin, on peut noter une forte disparité de proximité des piscines entre le nord et le Sud du territoire. Les écoles du Nord du Pays Voironnais ayant souvent plus d'une heure de transport pour se rendre dans les piscines d'apprentissage exclusivement situées au Sud.

### 6.1.3 La demande de l'apprentissage de la nage

Pour analyser la demande d'apprentissage nous nous sommes adressés à Mme **Isabelle JOLY**, Conseillère pédagogique départementale EPS de l'Académie de l'Isère. Sur instruction du recteur d'Académie, celle-ci était en train de consolider les demandes d'apprentissage de la nage pour l'ensemble des écoles primaires et maternelles du Département.

Elle a pu nous faire parvenir en mai 2023 l'ensemble des données relatives aux écoles de la CAPV (voir annexe) ainsi qu'une synthèse jointe ci-dessous.

NB : on pourra noter quelques erreurs d'attribution de communes du pays Voironnais.

On constate que l'ensemble des écoles maternelles et primaires du territoire ont mis en place un cycle piscine, à l'exception de 4 écoles maternelles, à savoir celles de Charavines, Réaumont, de Rives Aimé Césaire, et de Rives Pierre Perret. Cela interpelle sur l'égalité des chances pour l'apprentissage du savoir-nager....

Synthèse natation scolaire pour les communes des 3 circonscriptions de Voiron dont certaines font partie du PAYS VOIRONNAIS

- Neuf bassins nautiques accueillent des élèves des communes des circonscriptions éducation nationale de Voiron 1, Voiron 2 et Voiron 3. Ces bassins nautiques appartiennent aux communes de :
  - Coublevie
  - La Côte Saint André
  - La Tour du Pin
  - Les Abrets
  - Moirans
  - Renage
  - Tullins
  - Voiron
  - Voreppe
- En référence à la circulaire natation du 28 février 2022 <https://eps-38.web.ac-grenoble.fr/circulaire-natation-scolaire>, il est nécessaire que les élèves aient un apprentissage de la natation notamment sous forme d'aisance aquatique, dès le plus jeune âge afin de savoir-nager en sécurité et rentrer dans un parcours de formation pour devenir nageur. Trois à quatre séquences d'apprentissage à l'école primaire dès la maternelle avec des programmations plus massées, sont à prévoir.

Selon les éléments recueillis (détails dans le document joint « 2023 BILAN piscines pays voironnais ») :

- Sur 129 écoles (EM = école maternelle ; EE = école élémentaire ; EP = école primaire), seules 6 écoles maternelles ne se rendent pas à la piscine :
  - L'EM de Charavines
  - L'EM de Réaumont
  - L'EM de Rives, Aimé Césaire
  - L'EM de Rives, P.Perret
  - L'EM Pont de Beauvoisin, théâtre de verdure
  - L'EM Valencogne, Chantegrenouille
- Les séances de natation sont en moyenne de 8 à 10 séances, 1 fois par semaine.
- Je n'ai pas de précision supplémentaire quant à un éventuel enseignement massé, c'est-à-dire une séance par jour pendant 2 semaines consécutives ou 2 séances par jour pendant 1 semaine.
- Les niveaux de classe qui se rendent à la piscine sont hétérogènes et la tendance est de proposer un enseignement de la natation de la GS au CM2. Quand des choix ont dû être faits, les classes de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) semblent avoir été prioritaires.
- Les priorités académiques identifiées pour la natation scolaire sont : les élèves de GS, CP, CE1 et CM2 (pour les classes de CE2 et CM1, la priorité se portera sur le savoir rouler à vélo).
- Les collèges : dans une très grande majorité, ce sont les classes de 6<sup>ème</sup> qui se rendent à la piscine. Selon l'enquête académique menée en 2022 par les IA-IPR EPS, en Isère = 7% des établissements n'ont pas accès aux installations contre 3,7% au niveau académique et 29 collèges sont en dessous des 66% de réussite à l'ASNS soit 12% contre 11% au niveau académique.

Selon les éléments recueillis pour les collèges du pays voironnais qui ont répondu à l'enquête :

  - les élèves du collège des collines à Chirens ont 7% de réussite à l'ASNS (Attestation du Savoir Nager en Sécurité)
  - les élèves du collège de plan menu à Coublevie ont 88% de réussite à l'ASNS
  - les élèves du collège Malraux à Voreppe ont 89% de réussite à l'ASNS
  - les élèves du collège privé St Joseph à Voiron ont 91% de réussite à l'ASNS
  - les élèves du collège le Vergeron à Moirans ont 88% de réussite à l'ASNS
- Les lycées : je n'ai pas d'informations sur les lycées du pays voironnais.

Le tableau ci-dessous résume donc la répartition par commune, des piscines utilisées pour le cycle d'apprentissage.

	piscines							commentaires
	coublevie	voiron	voreppe	moirans	tullins	St geoire	les abrets	
Bilieu								
La Buisse								
Charancieu								
Charavines								
Charnècles								
Chirens								2 piscines utilisées
Coublevie								
Massieu								
Moirans								
Montferrat								
La Murette								
Villages du Lac de Paladru								
Réaumont								uniquement école maternelle
Rives								2 piscines utilisées
Saint-Aupre								
Saint-Blaise-du-Buis								
Saint-Bueil								
Saint-Cassien								
Saint-Étienne-de-Crossey								
Saint-Geoire-en-Valdaine								2 piscines utilisées
Saint-Jean-de-Moirans								
La Sure en Chartreuse								
Saint-Nicolas-de-Macherin								
Saint-Sulpice-des-Rivoires								
Tullins								
Velanne								
Voiron								
Voreppe								
Vourey								

On peut noter que plusieurs communes du Nord de la CAPV utilisent la piscine des Abrets (Charencieu, Montferrat, Saint-Bueil et Velanne).

La demande minimale d'apprentissage de la natation pour les primaires du Pays Voironnais est globalement satisfaite par l'offre des 4 bassins actuels.

Pour les collèges et lycées, le tableau résumant l'adéquation offre / demande est le suivant

collèges et lycées	piscines							commentaires
	coublevie	voiron	voreppe	moirans	tullins	St geoire	autre	
chirens								
coublevie								
moirans								
rives								pas de piscine identifiée
tullins								
voiron								
voreppe								

Il est à noter que depuis la fermeture de la piscine de Rives, les collégiens n'ont plus de séances de piscine alors que le bassin de Coublevie, géré par le Pays Voironnais, propose des créneaux à des communes extérieures au territoire.

### 6.1.4 Synthèse et enjeux

L'apprentissage de la nage dans le Pays Voironnais présente 3 enjeux majeurs :

#### **a) Des équipements d'apprentissage de la nage en tension sur le territoire du Pays Voironnais**

Avec le nombre d'équipements actuel, l'ensemble des classes de primaires ainsi que les collèges et les lycées ont pu mettre en place un cycle d'apprentissage de la natation minimum. Toutefois, pour un apprentissage optimal trois à quatre séquences d'apprentissage seraient nécessaires dès la maternelle, alors que l'offre actuelle est souvent réduite à 2 ou 3 séquences en GS, CP et/ou CE1. Compte-tenu des engagements pris vis-à-vis des communes hors CAPV, l'offre est saturée et ne permet pas d'envisager des cycles plus optimaux.

De plus, avec l'accroissement de la population et le risque de fermeture d'une piscine, la situation actuelle pourrait se dégrader.

Un deuxième bassin d'apprentissage tel que celui de Coublevie pourrait éliminer ce risque à moindre coût (investissement et fonctionnement). Il permettrait par ailleurs d'offrir des activités sport santé, lesquelles sont de plus en plus demandées, en particulier par le 3ème âge.

#### **b) De fortes disparités territoriales au niveau de la qualité du service de formation et des coûts restant à la charge des communes**

On observe de grandes disparités dans l'offre d'apprentissage de la nage pour les scolaires : certaines classes bénéficient de la présence et de l'expertise d'au moins un MNS pour l'enseignement, tandis que d'autres sont complètement dépendantes de la disponibilité de parents bénévoles pour les accompagner à la piscine. S'il semble souhaitable d'intégrer le plus possible les parents aux activités scolaires, il n'est en revanche pas légitime de faire reposer l'enseignement obligatoire de la nage sur la disponibilité de parents bénévoles.

Concernant la gestion du bassin de Coublevie, la CAPV propose des séances avec 3 MNS, ce qui semble être le bon ratio pour l'ensemble des professionnels de l'apprentissage de la nage et garantit une formation de qualité.

De plus, l'intercommunalité assure entièrement le financement du fonctionnement du bassin de Coublevie, y compris le reste à charge des coûts du bassin.

**c) Un déséquilibre marqué Nord/Sud qui engendre des inégalités d'accès à l'apprentissage du savoir-nager**

Comme on a pu le voir, l'ensemble des piscines qui proposent une offre d'apprentissage sont situées sur le Sud du territoire, ce qui oblige les communes du nord du territoire, soit à négocier des créneaux avec la piscine des Abrets, soit à prévoir des trajets de plus d'une heure pour les écoles.

Le tableau ci-dessous résume le temps de trajet (ne comprenant pas le temps d'embarquement et de débarquement des enfants) par commune par rapport à la piscine utilisée par la commune.

temps de trajet en mn		piscines						
		coublevie	voiron	voreppe	moirans	tullins	St geoire	les abrets
0 à 5	Bilieu	26						
5 à 15	La Buisse	7						
15 à 25	Charancieu							5
sup 25	Charavines	27						
	Charnècles				9			
	Chirens	20			21			
	Coublevie	0						
	Massieu	26						
	Moirans				0			
	Montferrat							11
	La Murette	18						
	Villages du Lac de Paladru				31			
	Réaumont							
	Rives	14		20				
	Saint-Aupre	14						
	Saint-Blaise-du-Buis	20						
	Saint-Bueil							20
	Saint-Cassien	14						
	Saint-Étienne-de-Crossey	9						
	Saint-Geoire-en-Valdaine	30				0		
	Saint-Jean-de-Moirans	5			7			
	La Sure en Chartreuse	12						
	Saint-Nicolas-de-Macherin	13						
	Saint-Sulpice-des-Rivoires	30						
	Tullins	21				0		
	Velanne							15
	Voiron		0					
	Voreppe			0				
	Vourey				9			

On voit sur ce tableau, l'intérêt pour les communes du nord du territoire, telles que Charancieu, Montferrat et Velanne, d'utiliser la piscine des Abrets : cela limite les temps de trajet à une durée inférieure à 20 minutes.

On observe que les scolaires des communes de Bilieu, Charavines, Massieu, Les Villages du Lac de Paladru, Saint-Geoire-en-Valdaine et Saint-Sulpice-des-Rivoires subissent des temps de trajets supérieurs à 25 mn.

## 6.2 La pratique du sport en club

Les membres du Conseil de Développement ont invité les représentants des clubs de natation (CN) du Pays Voironnais à une rencontre, afin de connaître leur ressenti sur la situation actuelle, faire un état des lieux et des perspectives.

Globalement, les pratiquants de ces clubs proviennent de communes du Pays Voironnais mais aussi hors du Pays Voironnais, et comptabilisent au total plus de 1500 pratiquants.

Voici les effectifs de 2023 pour une partie des clubs :

- Trial'p Moirans : 100 adhérents,
- Club plongée Voiron : 80,
- Club natation Tullins : 150,
- Club natation Voreppe : 270,
- Club des nageurs de Moirans : 450,
- Club de natation de Voiron : 450.

### 6.2.1 Le fonctionnement du club de Tullins est assuré par des bénévoles et donne plutôt satisfaction

Le club de Tullins est un club familial, ne fonctionnant que l'été, qui considère sa situation très convenable. Hormis quelques souhaits avec des créneaux plus tôt dans la journée, les dirigeants du club n'ont pas d'autres préoccupations particulières. Cela s'explique certainement par le fait que la piscine de Tullins n'a pas de gros problèmes techniques et que ce sont des bénévoles qui effectuent les séances (Il n'y a donc pas de salarié sous contrat).

### 6.2.2 Le fonctionnement des clubs de Moirans et Voreppe est impacté par les suites du Covid et par les problèmes techniques des piscines

Pour les clubs comme le CN Moirans et le CN Voreppe, les éducateurs sont en contrat CDI à l'année et les établissements aquatiques sont plutôt en fin de vie. Les bénévoles de ces clubs sont dans un stress permanent pour savoir si leur piscine va tenir jusqu'à la fin de la saison, et cela se ressent sur les inscriptions. Par ailleurs, pendant la crise de la Covid, les clubs ont gardé tout ou partie des inscriptions. Les personnes qui s'inscrivent prennent le risque que les séances ne durent pas toute l'année. C'est ce qui s'est passé également en 2016 où la piscine de Moirans a été fermée pendant 2 mois. Du coup, les adhérents hésitent, voire ne s'inscrivent plus aux activités aquatiques, et cela a un impact important sur les finances des clubs.

### **6.2.3 Les clubs attendent la création rapide d'un nouvel équipement aquatique moderne sur le territoire de la CAPV**

Les clubs font état du manque clairement établi d'un établissement neuf et moderne. Différents souhaits sont espérés sur le nombre de ligne d'eau minimum, les vestiaires, des gradins, un local,... Mais pour le moment la seule espérance est qu'un projet soit lancé. Et rapidement.

Les dirigeants de clubs vivent au jour le jour selon les problèmes techniques de leur piscine et perdent beaucoup d'énergie dans ce stress. Car si la piscine devait fermer définitivement que se passerait-il ? Très probablement la cessation d'activité du club avec des salariés qui seront licenciés et tout un tas de tracas. Mais également des explications à donner à plusieurs centaines de personnes. Rappelons que la totalité de ces dirigeants de clubs sont des bénévoles. Les autres piscines étant saturées, il est peu probable qu'un club dont la piscine fermerait puisse rapatrier ses séances sur un établissement voisin. Vu la situation actuelle, des contacts ont commencé à être établis mais ces arrangements ne seraient que temporaires.

Au-delà de la situation des piscines, les représentants de ces clubs sont également inquiets sur le recrutement des MNS. En effet, il est de plus en plus difficile de trouver des candidats. Et même si un nouvel établissement devait voir le jour, il faudra également trouver les bonnes solutions pour pourvoir ces postes.

Ces clubs regrettent également de ne pouvoir organiser des compétitions de Natation, Water- Polo, Hockey Subaquatique ou galas de Natation Artistique dans de bonnes conditions. Ils sont souvent condamnés à se déplacer pour pratiquer leur sport en compétition. Depuis que ces piscines ont été construites, les pratiques et organisations de compétitions ont beaucoup évolué. C'est un véritable frein à la pratique et cela engendre des frais qui s'ajoutent au reste, dans des budgets de plus en plus serrés. C'est une double peine, car organiser un événement sur place permet de tirer un bénéfice financier également (Buvettes, Entrées, Engagements, Vente de matériels...)

Avec le développement des compétitions paralympiques, la demande pour des sportifs atteints d'un handicap progresse, mais les structures actuelles ne permettent pas d'accueillir ces sportifs dans de bonnes conditions.

A noter également une demande des clubs d'eau en extérieur (plongée et Triathlon) de pouvoir avoir de meilleurs accès aux bassins naturels. Par exemple au lac de Paladru la nage en eau libre est actuellement limitée aux compétitions, et il n'y a pas de possibilité de s'entraîner.

Enfin, les entraîneurs rencontrent de vraies difficultés dues au faible niveau global de natation des enfants inscrits dans leurs clubs. Les conditions actuelles d'enseignement scolaire de la natation ne sont pas optimales, ce qui oblige les clubs à effectuer tout un travail de base.

## 6.3 Le sport santé

### 6.3.1 Qu'est-ce que le sport aquatique de santé ?

C'est une approche qui vise à promouvoir la pratique d'activités physiques régulières en piscine, pour améliorer la santé, le bien-être, maintenir une bonne condition physique.

Le sport santé aquatique peut être pratiqué par des personnes de tous âges, de toutes catégories sociales et de tous niveaux de condition physique.

L'activité principale reste l'aquagym (qui s'apparente à de la gymnastique dans l'eau) et ses variantes plus sportives ou plus ludiques adaptées pour tous les niveaux : Aqua bike, Aqua training, Aqua boxing, Aqua dance. Dans le cadre du sport « aquatique santé » il y a également des cours de « natation douce » à visée spécifique de remise en forme.

#### **Une activité sportive aux nombreux bienfaits, adaptée à tous les âges et toutes les conditions physiques**

Quels sont les bénéfices de ces activités ? Toutes ces formes d'activités permettent d'allier à la fois les bienfaits de la piscine et la pratique d'une activité sportive douce. Ce sont des activités complètes qui font travailler de nombreux muscles et apportent des bienfaits au niveau physique et moral.

L'eau réduit l'impact sur les articulations, ce qui en fait une option idéale pour les personnes ayant des problèmes articulaires, des douleurs chroniques ou des blessures. Cela permet de minimiser le risque de blessures tout en permettant un entraînement complet du corps.

Être dans l'eau et effectuer des mouvements doux peut également avoir un effet apaisant sur l'esprit et aider à réduire le stress et l'anxiété.

L'aquagym est également souvent recommandée comme forme d'exercice de récupération pour les personnes en phase de réhabilitation après une blessure ou une chirurgie, car elle permet de renforcer les muscles/

Les cours d'aquagym favorisent les interactions sociales : ils sont souvent proposés en groupe, ce qui offre une opportunité de socialisation et de partage d'expériences avec d'autres participants.

**Chez les personnes âgées de nombreuses études montrent les bienfaits de ces activités aquatiques pratiquées régulièrement : réduction de 50% du risque d'accident cardio vasculaire (étude *Journal of Aging and Physical*), augmentation de la force musculaire de 27% chez les personnes âgées en seulement 12 semaines (*American College of Sports Medicine*), réduction des douleurs articulaires chez les personnes souffrant d'arthrose, prévention des chutes (principales cause de décès par accidents chez les personnes âgées) en améliorant l'équilibre et la coordination (source OMS), réduction de la dépression avec la socialisation des cours collectifs qui a un impact positif sur la santé mentale et émotionnelle des personnes âgées.**

### 6.3.2 Offre et demande sur le Pays voironnais

L'offre en sport santé est répartie inégalement (créneaux, prix) sur les piscines publiques et les piscines « privées » (salle de sport, espace bien-être).

#### a) Une offre de sport santé très réduite dans les piscines publiques

Les piscines publiques de Voreppe, Voiron, Tullins et Moirans proposent des cours (à l'année ou en été pour les piscines en extérieure), Les créneaux et places restent limités, les cours sont souvent pleins dès la rentrée de septembre (source associations ou club de nage qui proposent ces activités), ce sont donc les piscines privées qui assurent la grande majorité de l'offre à l'année sur des créneaux plus étendus et plus nombreux.

A noter que le prix des séances en piscine publique est souvent inférieur à ce qui est proposé par les « piscines privées » (hors abonnement annuel) et excède rarement les 8/10 euros / séance.

#### b) QUID de l'offre des piscines dites « privées » ?

Les piscines privées qui proposent ces activités sont principalement des clubs/salles/ espaces sportifs ou « dédiés au bien-être » privés ainsi que quelques kinés équipés de piscine balnéo (très rares sur le PV vs la Métro où l'offre est plus importante).

Les 2 piscines privées de clubs sportifs, Espaces sport et Santé identifiées sur le pays voironnais sont Aqua zen à Coublevie et California Gym sur Centr'alpes.

L'offre est large (Aquagym, Aqua Jogging, Aqua fitness, Aquadance, Aqua Bike, aqua Boxing, aqua training, Aqua Santé, aquagym pré natale, bébés nageurs, etc.

Des cours sont proposés tous les jours en matinée, fin d'après-midi et soirée sur réservations.

\*A noter que des créneaux en cours particuliers sont également disponibles pour l'apprentissage classique de la nage chez l'enfant (têtard grenouille poisson dauphin) et l'adulte ainsi que des créneaux pour traiter l'aquaphobie (l'ensemble de ces créneaux ne sont pas comptabilisés ci-dessous car difficile d'obtenir les chiffres exacts ou de faire une estimation fiable).

- **Estimation du nombre de cours pour Aquazen**

42 créneaux /semaine x 10 personnes (en moyenne) x 50 semaines

= 21000 créneaux possibles pour 1 personne (*impossible de diviser par un nombre moyen de cours pris par 1 seule et même personne : trop de variables inconnues*) l'idée étant ici d'avoir un « estimatif » versus potentiel Sur 1 mois =1750

A noter que le prix moyen des séances (selon abonnement et hors cours privés) est de 18/20 euros.

- **Estimation du nombre de cours California Gym**

23 créneaux /semaine x 15 personnes (en moyenne) x 50 semaines.

= 17250 créneaux possibles pour 1 personne (*impossible de diviser par un nombre moyen de cours pris par 1 seule et même personne : trop de variables inconnues*) l'idée étant ici d'avoir un « estimatif » versus potentiel Sur 1 mois =1440 créneaux de 1.

Le prix moyen des séances (selon abonnement et hors cours privés) est de 15 euros/séance.

Par comparaison, le nombre d'entrées réalisées en 2022, hors vacances scolaires, à la piscine de Moirans est de 44 764 entrées, Voreppe 28 380, Voiron : 52 240.

Les deux piscines privées ont une capacité d'accueil cumulée de 38 250 créneaux pour le sport santé, équivalente à la moyenne d'une des piscines publiques du PV pour toutes les activités nautiques.

L'offre sport santé des 4 piscines publiques cumulée est inférieure à celles des 2 piscines privées.

### **c) Une offre de sport santé insuffisante pour répondre à la demande sur le Pays Voironnais**

Une rapide enquête auprès de MNS et pratiquantes de ces activités fait ressortir que les piscines publiques sur le pays Voironnais n'arrivent pas à absorber la demande.

On observe que les tarifs proposés par les équipements privés ne sont pas accessibles pour toutes les catégories sociales, alors même que cette activité sportive participe au bien-être général de la population : il y a un réel besoin auquel les piscines publiques peinent à répondre.

Même constat quand on interroge les 2 établissements privés, la demande est croissante et les planning souvent complets, dès ouverture des réservations, avec de nombreuses demandes en liste d'attente.

Le prix ressort comme frein principal à la pratique régulière (le prix des séances et abonnements ne sont pas à la portée de tous les budgets « en moyenne » 15 euros en carnet de 10 ou 20 euros à l'unité \*hors abonnements annuels).

Bien que l'offre soit jugée insuffisante et les prix trop élevés, la demande est en forte augmentation régulière chaque année

Les canicules de ces 3 dernières années ont contribué à cette augmentation de la demande au détriment d'activités d'extérieures plus difficilement praticables sous le soleil et la chaleur.

Enfin, les Français pratiquent des activités aquatiques de plus en plus longtemps et à un âge de plus en plus avancé.

### **6.3.3 Quel enjeu pour demain ?**

**Le sport « Santé » aquatique joue aujourd'hui et demain un rôle majeur en matière de prévention et de santé publique pour tous, particulièrement pour les personnes âgées, ce qui en fait un incontournable à développer et valoriser pour tous futurs projets.**

## 6.4 La baignade de loisir et le besoin de rafraîchissement

### 6.4.1 Une offre de baignade loisirs en piscine inégalement répartie sur le territoire

Pour les piscines du Pays Voironnais, les entrées dites « loisirs », durant l'année, hors vacances scolaires, représentent :

- 6% des entrées pour Coublevie
- 51 % des entrées pour Voreppe
- 25% des entrées pour Moirans
- 35 % des entrées pour Voiron

Les disparités entre piscines correspondent à des choix de répartition des créneaux entre les scolaires, les clubs, le grand public. L'enquête a montré des attentes pour davantage de créneaux loisirs à Moirans.

### 6.4.2 Des piscines qui participent partiellement à répondre aux besoins de rafraîchissement, à condition d'offrir un espace extérieur

Pour l'été 2023, les piscines du territoire ont compté 35 180 entrées.

	Juillet	Aout	Total	Remarques
Voiron			11700	2/3 des personnes résident sur Voiron
Moirans	1017	804	1821	dont 300 entrées / mois du centre de loisirs
Voreppe			4173	
Tullins	5359	5262	10621	données 2022
St Geoire			6865	dont 1950 entrées club+ scolaires
<b>TOTAL</b>			<b>35 180</b>	

Ces chiffres sont à mettre en comparaison avec la fréquentation des plages surveillées du lac de Paladru listée sur le tableau ci-dessous pour l'année 2022 :

entrée plage lac de Paladru 2022						
Plage	statut	ouvertures	entrée adulte	entrée enfant	collectivite	total entrée
Plage de charavines	publique	15 juin à fin aout				38500
Plage des Pins	privée	2 derniers We juin , juillet et aout				5079
Plage de Montferrat	privée	4 WE de juin, juillet et aout	10877	3506		14383
Plage de Paladru	privée	Juin à septembre	24139	7236	1963	33338

Au total, on dénombre près de 100 000 entrées pour le seul lac, sans compter les baignades « sauvages », soit plus de 3 fois l'offre des piscines du territoire. Alors que la ville de Voiron compte trois fois plus d'habitants que Tullins, la piscine de Voiron a attiré quasiment le même nombre de baigneurs que celle de Tullins durant l'été. En période estivale, la piscine découverte de Tullins correspond davantage aux besoins de baignade loisirs des habitants du territoire, que la piscine couverte de Voiron.

### **6.4.3 Des habitants non satisfaits par l'offre de baignade loisirs sur le territoire**

*(Questionnaire aux habitants du Pays Voironnais)*

Le questionnaire diffusé auprès des habitants du Pays Voironnais montre une insatisfaction des répondants, notamment à propos de :

- La surfréquentation du lac de Paladru l'été,
- La destruction du bassin extérieur à Voiron,
- La vétusté de la piscine de Moirans.

L'enquête a montré que les demandes et besoins des habitants sont par ordre de priorité :

- Une hygiène irréprochable (qualité de l'eau...)
- Un tarif accessible pour tous, une équité sur les tarifs, un tarif unique Pays voironnais
- La proximité du lieu d'habitation
- Une bonne fonctionnalité des services (bancs, casiers, cabines, etc.).

### **6.4.4 Un territoire doté de nombreux lieux de rafraîchissement naturels mais peu sont accessibles en période estivale**

Le Pays Voironnais dispose de très nombreux lieux de rafraîchissement naturels (cf annexe n° 3), mais le plus grand d'entre eux, le lac de Paladru, est complètement saturé en période estivale.

Par ailleurs, la plupart des autres lieux naturels qui pourraient offrir des solutions potentielles de rafraîchissement sont interdits à la baignade, du fait de la réglementation ou de pollutions.

### **6.4.5 Les attentes des habitants pour les loisirs aquatiques**

Les habitants souhaitent une ré-organisation de l'offre aquatique à l'échelle du Pays Voironnais avec :

- Des équipements modernes, et propres,
- Des équipements multi-activités,
- Des bassins de 25 m, dotés d'équipements ludiques,
- Un espace 4 saisons, avec un bassin de 50 m adapté pour la pratique de la natation en loisirs,

- Des bassins extérieurs, destinés au rafraîchissement estival,
- Des animations,
- Des activités de sport santé,
- Des espaces de bien-être,
- Un cadre extérieur ombragé,
- Et plus d'espaces de baignade accessibles autour du lac de Paladru.

#### **6.4.6 Les attentes des habitants pour les lieux de rafraîchissement**

Les attentes des habitants concernant les lieux de rafraîchissement concernent :

- Le cadre naturel
- La gratuité,
- La tranquillité,
- La qualité de l'eau,
- La propreté,
- La proximité,
- L'ombre.

#### **6.4.7 Les propositions des habitants**

- Création de nouveaux espaces (type baignade écologique) : localisée dans la plaine de l'Isère, entre Moirans et Voreppe
- Ouverture à la baignade d'espaces existants : par exemple le lac de Saint-Sixte, les étangs, les bords de l'Isère, les berges des rivières.
- Une Augmentation de la capacité d'accueil du Lac de Paladru (baignade autorisée et sécurisée).

Mais certains jugent que l'accès à la baignade nuit aux espaces naturels. Et qu'il faut préserver les espaces naturels au bord du lac, impactés par la sur-fréquentation et le stationnement anarchique.

## 7. Ce qu'il faut retenir des caractéristiques de l'offre et de la demande par usage

### 1. Apprentissage de la nage pour les scolaires

Une demande globalement satisfaite par l'offre du territoire, avec une grande disparité de temps de transport et de qualité de l'apprentissage.

Le Pays Voironnais est déjà un acteur à hauteur de 30% en tant que gestionnaire du bassin de Coublevie.

### 2. Pratique du sport en club

Elle concerne plus de 1500 personnes et occupe 30 à 50% des créneaux.

Les piscines sont devenues inadaptées pour les pratiques sportives actuelles.

### 3. Sport santé

Une demande de plus en plus importante qui est aujourd'hui majoritairement remplie par les deux clubs privés.

### 4. Loisir rafraîchissement

Une demande de lieu de rafraîchissement de proximité non satisfaite, selon les répondants à l'enquête.

Le lac de Paladru accueille 3 fois plus de baigneurs que l'ensemble des piscines du territoire et souffre d'une sur-saturation croissante.

## 8. Scenarios proposés

### 8.1 Scenario 1 : rénover l'ensemble du parc de piscines tel qu'il existait il y a 10 ans

#### Postulat du scénario « On rénove l'existant » :

Nous avons construit nos habitudes et nos clubs sur la base des équipements existants ; nous y sommes attachés ! Pourquoi faire autrement ?

Nous aimerions que ces équipements soient rénovés et poursuivre nos pratiques de la natation tels que nous les avons pratiquées depuis plus de 30 ans.

#### 8.1.1 Objectifs

- Rénover l'ensemble du parc de piscines du Pays Voironnais tel qu'il existait il y a 10 ans
- Profiter de ces rénovations pour inclure des investissements d'optimisation des coûts de fonctionnement et tenir compte des nouvelles contraintes environnementales.

#### 8.1.2 Rappel du contexte

En 2017, la CAPV a mandaté le cabinet Sprint conseil pour une mission d'étude afin de disposer d'un panorama complet de l'offre et des besoins liés aux équipements aquatiques. Cette étude avait pour objectif d'identifier les besoins éventuels d'investissement sur l'ensemble des équipements du territoire avant de s'engager dans une politique à long terme, en étudiant l'opportunité d'un transfert partiel ou complet de la compétence « piscine ». Cette mission sur l'offre de baignade du territoire avait deux objectifs clairs :

- Diagnostic des équipements, des pratiques et des coûts,
- Propositions de scénarios prospectifs et d'aide au positionnement du Pays Voironnais.

A l'époque, le Pays Voironnais disposait de 7 piscines : 4 piscines couvertes datant majoritairement des années 70, et 3 piscines découvertes.

La cartographie des moyens est présentée sur l'illustration ci-après, issue du rapport de Sprint Conseil.

## 2.2 CONTEXTE GENERAL DES PISCINES DU TERRITOIRE

La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais regroupe 7 installations aquatiques dont 4 couvertes. Les piscines couvertes et de plein air sont localisées dans les communes les plus peuplées du territoire.

Ces ouvrages présentent des caractéristiques sensiblement similaires :

- **Pour les piscines couvertes :**
  - o Bassin de 25,00 x 10,00 mètres ;
  - o Profondeur de 1,30 à plus de 2,00 mètres ;
  - o Ouvrages pour la pratique scolaire et associative.
- **Pour les piscines de plein air :**
  - o Bassin de 25,00 x 12,50 mètres avec grande profondeur ;
  - o Bassin d'apprentissage de 12,50 x 12,50 mètres ;
  - o Pataugeoire standard.

Bien que relativement similaires, chaque piscine présente des particularités :

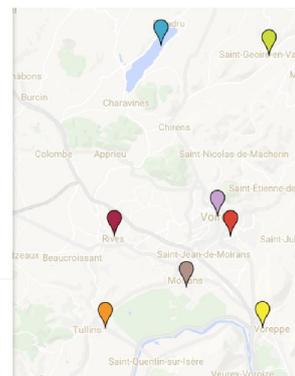
- **Piscine Tournesol de Moirans :**
  - o Intégré dans un ensemble sportif et scolaire
  - o Découvrabilité de la toiture
  - o Ouvrage en fin de vie
- **Piscines les Bannettes de Voreppe :**
  - o Découvrabilité du bassin de 25 mètres
  - o Ouvrage intégrant un double système de vestiaires permettant de segmenter les flux des publics
- **Piscine Les Dauphins du Parc de Voiron :**
  - o Piscine de centre-ville
  - o Ouvrage intégrant un bassin extérieur de grande profondeur de 25,00 mètres
- **Piscine Plan Menu à Coublevie :**
  - o Bassin d'apprentissage couverte de 10 x 10 mètres
  - o Ouvrage accessible aux scolaires et aux associations
  - o Gestion par le Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
- **Piscine municipale de Tullins :**
  - o Piscine récemment réhabilitée – très bon état
- **Piscine municipale de Rives :**
  - o Piscine de plein air de centre-ville
  - o Offre complète de bassin
  - o Ouvrages en fin de vie nécessitant réhabilitation

- **Piscine de la Combe - Saint-Geoire-en-Valdaine**
  - o Piscine de plein air non chauffée
  - o Piscine de centre-bourg
  - o Piscine à vocation touristique
  - o Seul ouvrage au Nord du territoire

On relève que les piscines de plein air concourent au dynamisme des communes pendant la saison estivale. On relève également que le territoire intègre le lac de Paladru proposant une offre de baignade prisée en saison estivale.

### Contexte Pays Voironnais

- o Piscine Municipale Les Dauphins du parc
- o Piscine Tullins
- o Piscine municipale de Voreppe
- o Piscine de Coublevie
- o Piscine municipale de Rives
- o Piscine Municipale de la Combe
- o Piscine Municipale de Moirans
- o Lac de Paladru



La carte ci-dessus permet de constater une grande concentration des piscines au Sud du territoire intercommunal, là où la densité de population est la plus forte.

Le rapport identifiait déjà dans sa partie diagnostique l'état de vétusté des équipements et les travaux à envisager :

- **Coublevie** : bon état / pérenne à 15 ans / structurante sur la pratique scolaire / réfection des annexes et locaux du personnel
- **Moirans** : en fin de vie / forte empreinte associative / projet de création d'un nouvel équipement
- **Voiron** : complexe toiture + bassins de plein air + annexes à requalifier / ouvrage plébiscité pour son accessibilité à pied
- **Voreppe** : ouvrage rénové et pérenne / faible empreinte scolaire / grande amplitude d'ouverture public (pause méridienne), complexe de toiture à reprendre
- **Rives** : ouvrage nécessitant une réhabilitation lourde pour un équipement ouvert seulement en période estivale
- **Saint-Geoire-en-Valdaine** : ouvrage nécessitant des travaux accessibilité + rénovation bâtiment et traitement d'eau
- **Tullins** : ouvrage pérenne ayant fait l'objet de travaux de rénovation en 2005 / culture sportive

En 2016, ce rapport prévoyait environ 8,8 M€ TTC de rénovation pour les piscines couvertes et 4,6 M€ TTC pour les piscines découvertes, soit un total de 13,4 M€ TTC.

Depuis cette date, les propositions de rénovation du bassin de Coublevie ont été entreprises par la CAPV.

La Mairie de Voiron, quant à elle, n'a pas suivi l'ensemble des recommandations de ce rapport qui prévoyait un comblement partiel du bassin extérieur et a préféré combler ce bassin en le remplaçant par un espace ludique.

Quant à la piscine de Moirans, la nouvelle municipalité a lancé en septembre 2023 un audit de la piscine et une évaluation des coûts de rénovations associés. A la date de rédaction de ce rapport, le chiffrage est connu par la municipalité de Moirans mais n'a pas été communiqué aux membres du CD.

### 8.1.3 Propositions

#### a) Réactualisation des actions identifiées dans le rapport de 2016

##### 1/ Piscines couvertes :

###### Coublevie :

- ✓ actions réalisées

###### Voiron :

- ✓ Réhabilitation effectuée mais perte du bassin extérieur,
- ✓ Reste à faire : isolation toiture et façade.

###### Moirans :

En attente du devis et coût de la Mairie de Moirans.

###### Voreppe :

- ✓ Réhabilitation de l'ensemble des vestiaires groupes
- ✓ Remplacement du bardage existant + isolation par l'extérieur
- ✓ Remplacement du complexe de toiture des annexes
- ✓ Traitement des escaliers et accès

**Estimation coût 2016 : 0,620 M€ TTC**

##### 2/ Piscines découvertes :

###### Tullins :

- ✓ Mise en accessibilité de l'ouvrage -pédiluves et systèmes de mise a l'eau PMR,
- ✓ Reconversion de la pataugeoire en splashpad.

**Estimation coût 2016 : 0,2M€ TTC**

###### Rives :

- Traitement des espaces extérieurs (bassins et plages) car les bassins fuient
- Démolition des annexes et créations d'un bâtiment avec vestiaires, sanitaires et hall d'accueil.

**Estimation coût 2016 : 3,5 M€ TTC**

###### Saint-Geoire-en -Valdaine :

- Réfection du bâtiment annexe y compris étanchéité de toiture et accessibilité
- Rénovation du système de traitement d'eau

- Mise en place d'une chaufferie / ECS + Bassins
- Mise en place d'un système de contrôle d'accès

**Estimation coût 2016 : 0,930 M€ TTC**

**TOTAL :**

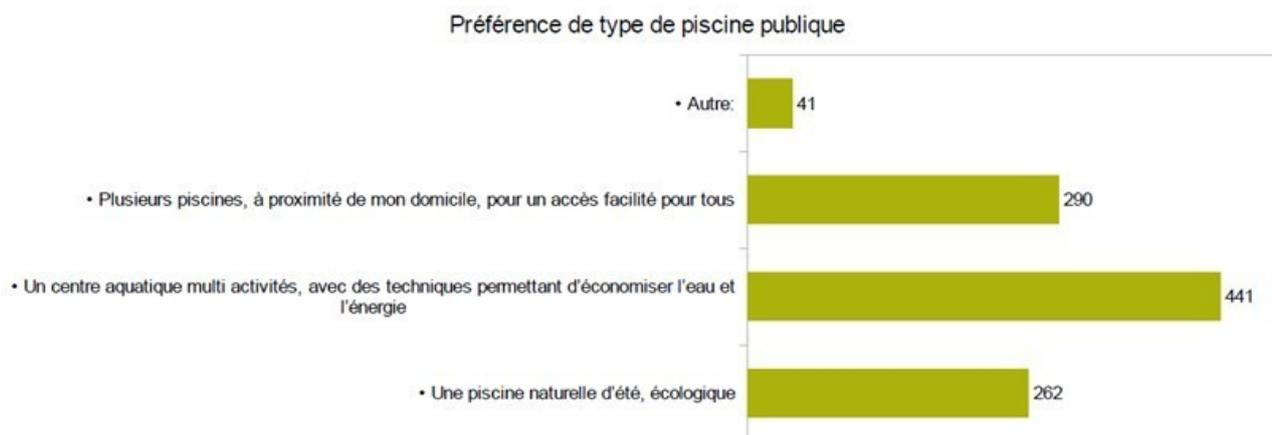
Si l'on considère une augmentation de 40% entre les coûts 2016 et les coûts 2023 on arrive à un coût global pour l'ensemble des rénovations résumé sur le tableau ci-dessous :

Piscine	Coublevie	Voiron	Moirans	Voreppe	Rives	Tullins	St Geoire	Total
K€TTC	0	440	X	870	3500	280	1300	<b>6390+X</b>

## 8.2 Scenario 2 : Un grand centre aquatique unique multi-activités

### Postulat du scénario « un grand centre aquatique multi activités » :

Répondre à l'attente de la majorité des citoyens du Pays Voironnais (40 % des répondants au questionnaire du conseil de développement) qui ont défini comme équipement idéal un centre aquatique multi activités avec des techniques permettant d'économiser l'eau et l'énergie.



### 7.4.1 Objectifs

- Doter le pays Voironnais d'un grand centre aquatique en lieu et place des 2 piscines vieillissantes de Voreppe et Moirans.
- Inclure, dans la conception de cet équipement, les préoccupations écologiques : économies d'eau et d'énergie.

### 7.4.2 Rappel du contexte

Le Pays Voironnais ne dispose pas de centre aquatique tel qu'il y a par exemple à la Côte-Saint-André (Aqualib), à Pont-de-Claix (Flottibule), à Villard-de-Lans, à Saint-Marcellin...

Tout comme de nombreux extérieurs au Pays Voironnais se rendent en période estivale au lac de Paladru, de nombreux habitants du Pays Voironnais se rendent à l'extérieur du Pays Voironnais pour profiter des services d'un centre aquatique (retour questionnaire aux habitants).

À la question « *quel serait l'équipement idéal pour vous ?* », l'espace aquatique multi activités avec des techniques permettant d'économiser l'eau et l'énergie arrive en tête.

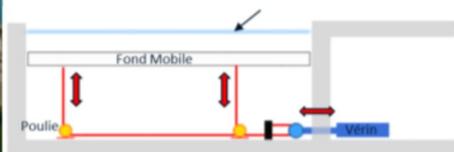
Ce type d'équipement avait déjà été identifié dans le rapport de 2016 pour un coût d'investissement compris entre 15 et 25 M€ (euros 2016).

## Dissociation des flux pour un fonctionnement groupe et grand public en simultané



Exemple de dissociation des fonctions – UCPA / OCTANT pour Amiens Métropole

## Aménagement d'un fond mobile pour le bassin sportif



## Quelques exemples de centre aquatique multi activités en Rhône-Alpes

a. Meyzieu (69) centre aquatique les vagues : <https://www.ucpa.com/centres-sportifs/les-vagues-meyzieu>

- Bassin de 25 mètres,
- Bassin ludique avec jacuzzi
- Couloir arrondi avec courant et espaces vagues avec la boule à vagues.
- Fosse de plongée à 9 et 20 mètres.
- Espace sauna/ hammam
- Espaces verts et snack l'été
- Salle de réunion / de cours

- Salle de sport
- Parking et transports en commun
- Piscine extérieure avec toboggans, espace plongeurs

### 7.4.3 Propositions

Un projet de piscine de ce type doit être :

- Ambitieux,
- Écologique,
- Universel et social,
- Un lieu de vie,
- Économiquement viable,
- Ludique,
- Moderne.

#### a) Ambitieux

Pour que « Venir à la piscine » soit une évidence, il faut que tous les services et activités soient proposés.

Tous les publics doivent pouvoir trouver un intérêt sur ce lieu de vie.

Créer un club du Pays Voironnais avec une forte visibilité locale, un nom et des valeurs connues de tous.

Lieu de Formation MNS, ETAPS, BPJEPS, Révision CAEP, Secourisme, pompiers...

Prévoir un établissement qui aura une existence minimum de 40 ans (Investissement sur le long terme).

#### b) Écologique

Un centre aquatique moderne et bien conçu sera au fil des années un bon investissement en matière de consommation énergétique par rapport aux piscines vieillissantes actuellement en service.

Coût énergétique et sources d'énergie.

Créer un Bâtiment Basse Consommation / HQE.

Transports scolaires : 2 ou 3 bus électriques qui viennent emmener et récupérer les classes.

Dernières technologies sur la gestion de l'eau (recyclage), de l'énergie, des produits utilisés, du nettoyage, de la maintenance.

### **c) Universel et social**

Ce projet doit permettre à tous les publics d'y venir.

Proposer une tarification spécifique permettant leur accès.

Un accès dès le plus jeune âge (dès la naissance) pour se familiariser avec le milieu aquatique, avec un tarif très attractif pour les bébés nageurs (100 ou 150 € annuels).

La nage et ses activités aquatiques peuvent se pratiquer à tout âge, et souvent en cas de soucis de santé, ce qui en fait une activité physique incontournable. C'est souvent la seule activité de personnes retraitées ou souffrant de handicap.

### **d) Un lieu de vie**

Amplitude horaire large, pour permettre à tous les usagers de pratiquer. Cela impose d'avoir des bassins différents pour l'apprentissage et les clubs ou le loisir.

Un grand centre aquatique permettrait de pouvoir laisser des lignes d'eau au public pendant que les clubs s'entraînent en même temps. (Aujourd'hui, par exemple, il n'est pas possible au public de venir en soirée à Voiron car toutes les soirées de la semaine sont réservées au club de nage et au club de plongée). Le créneau de la pause méridienne doit être réfléchi pour attirer les salariés des entreprises environnantes.

Prévoir des services annexes. La piscine est le centre d'intérêt, mais il est nécessaire de prévoir des activités et services pour faire de cet équipement un lieu de vie et favoriser son attractivité et sa rentabilité.

- Restaurant (midi et soir),
- Bar,
- Boutiques spécialisées (Equipements sportifs, Produits de Soins...)
- Centre de soins, et de Beauté (Esthéticienne, Centre de Massage),
- Salle de Sport,
- Espace bien être (SPA, HAMMAN, Sauna)
- Location de Salle Co-Working,
- Crèche

Exemple de l'espace de baignade naturelle Rivière'alp, qui est la seule piscine du pays Voironnais à ne pas être déficitaire.

### **f) Économiquement viable**

Des financements annexes doivent être trouvés :

- Gestion des murs et des fonds de commerce des boutiques spécialisées et commerce investisseurs privés,
- Abonnement Annuel spécifique pour les CE des entreprises du Pays Voironnais, voire une participation au projet,
- Facturation de toute prestation : casiers, serviettes...,
- Créer des tarifications différentes selon les horaires (Horaires Verts = fréquentation faible ; Horaires Orange = fréquentation conséquente, Horaires Rouges = fréquentation importante),
- Location ligne d'eau aux clubs extérieurs, formations, CE d'entreprises,
- Optimisation des créneaux (nombre de personnes par ligne)...

A côté des compétitions sportives (natation, au moins 2 week-ends par an) Hockey Sub (1/an), Water-Polo (10 samedi soir par an et 4 à 5 ½ journée le dimanche), Natation Artistique (3/an) + Gala Noël et fin d'année (3 Jours) Compétitions Régionales, Nationales voire Internationale, la création d'événements peut être source de revenus comme par exemple Mardi Gras, Pâques, Halloween, Noël, Nocturnes, Soirée Retransmissions Sportives, Location Bassin (Fêtes Anniversaires, EVG, EVJF, Réunions Communautaires), Soirée Partenaires, CE, avec différentes prestations facturées (MNS, Salle, Repas...).

Exemple de nocturne du centre aquatique les vagues à Meyzieu avec une ambiance tamisée et une eau colorée réservée aux adultes avec musique détente.

### **g) Ludique**

- Multi-activités : Aquagym, Aquabike, Aquaphobie, Aquafitness, Aquajogging, AquaYoga, Aquarunning, AquaZumba, AquaBoxing, AquaStep, AquaPilates, AquaPalming, AquaDos, AquaPower, AquaStretching, AquaTraining...
- Espace spécifique pour faire des plongeurs,
- Espace ludique de fraîcheur pour les enfants,
- Bébés nageurs (Bassin Spécifique séparé et cloisonné) Peut-être le même bassin que pour les Aquas et publics scolaires,
- Toboggan extérieur,
- Activité Supplémentaire économiquement viable : Par exemple La Vague à Grenoble
- Lieu de passage et d'arrêts pour les populations qui montent au ski sur la période hivernale (Nuitées, Restauration).

## 8.3 Scenario 3 : 100 % de réussite au pass savoir nager

### Postulat du scénario « Pays Voironnais = 100 % de réussite au pass savoir nager » :

La réglementation prime et le devoir des collectivités est d'y répondre à tout prix. C'est un enjeu de sécurité publique et il faut effacer les inégalités en matière d'apprentissage de la nage pour les enfants du Pays Voironnais.

#### 8.3.1 Objectifs

- Garantir l'égalité de formation pour tous les enfants du territoire (3 MNS par séance),
- Garantir, pour toutes les communes du territoire, un coût égal des séances d'apprentissage,
- Garantir un accès à des bassins d'apprentissage en moins de 20 min de trajet pour tous les enfants,
- Disposer sur l'ensemble du territoire d'équipements d'apprentissage de la natation en nombre suffisant et performants.

#### 8.3.2 Rappel du contexte

L'apprentissage de la nage dans le Pays Voironnais présente 3 enjeux majeurs :

##### a) Équipements

Actuellement, la quasi-totalité des classes de primaires ainsi que les collèges et les lycées mettent en place un cycle d'apprentissage de la natation minimum. Cependant avec les engagements pris vis-à-vis des communes hors CAPV, l'offre ne permet pas d'envisager des cycles dès la maternelle, et avec des séquences en GS, CP, CE1 et CM2 pour tous les scolaires.

De plus, avec l'accroissement de la population et le risque de fermeture de la piscine de Moirans, la situation actuelle risque de se dégrader.

Un deuxième bassin d'apprentissage tel que celui de Coublevie pourrait éliminer ce risque à moindre coût (investissement et fonctionnement)

##### ✓ Personnels et coûts

On note une très grande disparité dans le nombre de MNS par séance et dans les coûts des séances.

Concernant la gestion du bassin de Coublevie, la CAPV propose des séances avec 3 MNS, ce qui semble être le bon ratio pour l'ensemble des professionnels de l'apprentissage de la nage et garantit une formation de qualité.

De plus, l'intercommunalité assure entièrement le financement du fonctionnement du bassin de Coublevie, y compris le reste à charge des coûts du bassin.

LA CAPV ne devrait-elle pas avoir une politique de moyens humains pour l'enseignement et un soutien financier identiques pour l'ensemble des scolaires du territoire ?

### ✓ Déséquilibre Nord/Sud

Comme on a pu le voir, l'ensemble des piscines qui proposent une offre adaptée pour l'apprentissage sont situées au Sud du territoire. Cela oblige les communes du Nord du territoire, soit à négocier des créneaux avec la piscine des Abrets, soit à prévoir des trajets de plus d'une heure aller-retour entre les écoles et la piscine.

Des temps de trajet supérieurs à 25 mn, comme c'est le cas pour les communes de Charavines, Biliou, Saint-Geoire-en-Valdaine ou Saint-Sulpice-des-Rivoires, semblent rédhibitoires pour des jeunes enfants.

### 8.3.3 Propositions

Les propositions de ce scénario ont pour objectifs de garantir, pour l'ensemble des enfants du territoire, une égalité de formation et d'accès, et pour les communes, une égalité de coût.

#### a) Favoriser la formation et le recrutement de MNS

Afin de garantir, sur l'ensemble du territoire un nombre suffisant de professionnels, il est proposé que le pays Voironnais finance des formations de MNS avec en contre partie un engagement de travailler dans les piscines du territoire pendant un certain nombre d'années. Le Creps de Voiron pourrait peut-être se charger de la mise en place d'une telle formation.

Parallèlement, une aide au logement pour les professionnels intervenant dans le lieu de baignade d'été pourraient être envisagée.

#### b) Garantir l'égalité des conditions de formation pour tous les scolaires et de coût pour toutes les communes

Afin de garantir un apprentissage identique pour l'ensemble des enfants du territoire et un coût égal pour l'ensemble des communes, il est proposé que le Pays Voironnais reprenne l'ensemble des coûts (personnel, part de coût de fonctionnement) liés à l'apprentissage de la nage, que la piscine lui appartienne ou appartienne à une commune, sur une base de 3 MNS par cours.

Une fois cette entité d'apprentissage de la nage créée, regroupant l'ensemble des coûts, les communes payeraient au Pays Voironnais un coût par séance à cette entité, qu'elle soit ou non en possession d'une piscine.

### c) Garantir l'égalité d'accès de tous les scolaires à l'apprentissage du savoir-nager

On a vu qu'avec les infrastructures actuelles, il y a une très grande disparité de temps de trajet entre les communes. De plus, la capacité des piscines ne permet pas un enseignement optimal avec 4 séquences d'apprentissage pour chaque élève.

Il est donc proposé d'investir dans un nouveau bassin d'apprentissage, du même type que le bassin de Coublevie, dans le nord du territoire. L'investissement reste modeste et les coûts de fonctionnement maîtrisés (200K€ de dépenses pour 100K€ de recettes, d'après le bassin de Coublevie en 2022).

Le tableau ci-dessous donne, comme exemple, une idée du temps de trajet dans la situation actuelle et avec un bassin qui serait situé sur la commune de Saint-Geoire-en-Valdaine.

temps de trajet en mn		situation actuelle	Bassin St geoire
0 à 5		<b>26</b>	<b>11</b>
5 à 15			
15 à 25		<b>5</b>	<b>16</b>
sup 25		<b>27</b>	<b>16</b>
	<b>Bilieu</b>		
	<b>La Buisse</b>		
	<b>Charancieu</b>		
	<b>Charavines</b>		
	<b>Charnècles</b>		
	<b>Chirens</b>	<b>21</b>	<b>10</b>
	<b>Coublevie</b>		
	<b>Massieu</b>		<b>5</b>
	<b>Moirans</b>		
	<b>Montferrat</b>	<b>11</b>	<b>12</b>
	<b>La Murette</b>		
	<b>Villages du Lac de Paladru</b>	<b>31</b>	<b>17</b>
	<b>Réaumont</b>		
	<b>Rives</b>		
	<b>Saint-Aupre</b>		
	<b>Saint-Blaise-du-Buis</b>	<b>20</b>	<b>20</b>
	<b>Saint-Bueil</b>	<b>20</b>	<b>8</b>
	<b>Saint-Cassien</b>		
	<b>Saint-Étienne-de-Crossey</b>		
	<b>Saint-Geoire-en-Valdaine</b>	<b>30</b>	<b>0</b>
	<b>Saint-Jean-de-Moirans</b>		
	<b>La Sure en Chartreuse</b>		
	<b>Saint-Nicolas-de-Macherin</b>		
	<b>Saint-Sulpice-des-Rivoires</b>	<b>30</b>	<b>8</b>
	<b>Tullins</b>		
	<b>Velanne</b>	<b>15</b>	<b>8</b>
	<b>Voiron</b>		
	<b>Voreppe</b>		
	<b>Vourey</b>		

On note une très grande amélioration de temps de trajet entre les écoles et la piscine.

Ce type d'investissement permettrait par ailleurs d'offrir, à l'ensemble de la population du nord du territoire, un accès à un bassin bien adapté pour le sport santé (aquagym, natation de loisir...), comme c'est le cas du bassin de Coublevie.

## 8.4 Scenario 4 : Un lieu de rafraîchissement à 15 mn de chez soi

### Postulat du scénario « Pays Voironnais = destination fraîcheur ! » :

Une volonté politique partagée par tous les élus du Pays Voironnais d'apporter des solutions concrètes et mutualisées aux besoins de rafraîchissement existants et à venir des populations du territoire.

#### 8.4.1 Objectifs

- Adapter le territoire du Pays Voironnais au changement climatique,
- Garantir l'égalité d'accès de tous les habitants à des lieux de rafraîchissement sur le territoire en moins de 15 minutes,
- Veiller à la sobriété énergétique et à la préservation des ressources hydriques,
- Proposer une offre de baignade « fraîcheur » pour maintenir le territoire du Pays Voironnais innovant et attractif,
- Répondre à la demande d'espace fraîcheur des habitants et des vacanciers.

#### 8.4.2 Rappel du contexte

##### a) Prévenir des crises sanitaires dues aux épisodes caniculaires à venir

Météo France prévoit une augmentation du nombre de jours anormalement chauds/an, avec par exemple pour Voiron 93 jours/an, en tendance optimiste, 113 jours/an en tendance pessimiste. Les épisodes de canicule seront plus précoces, fréquents, longs et intenses. Ils généreront des risques élevés sur la santé de toute la population. Les habitants des zones urbaines, les plus jeunes et les plus âgés ainsi que ceux à faibles revenus seront les plus gravement touchés.

[France santé publique](#) alerte sur le risque chaleur, qui nécessite « la mise en place de mesures de gestion et de prévention pour diminuer l'impact de la chaleur sur les populations »<sup>26</sup>.

##### b) Préserver les ressources hydriques et prévenir des risques de pénurie d'eau

La réduction de l'enneigement, la fonte des glaciers, la multiplication des épisodes de sécheresse et des pressions sur les ressources hydriques, obligent le PV à prévenir les risques de pénurie d'eau. Vu la nécessité de répondre aux besoins de rafraîchissement de la population, croissants et vitaux, seule une gestion concertée des ressources hydriques permettra de les préserver au mieux.

---

26 <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/climat/fortes-chaleurs-canicule/documents/bulletin-national/canicule-et-sante-exces-de-mortalite.-point-au-12-septembre-2023>

### **c) Prendre en compte les besoins de lieux de rafraîchissement**

La sur-fréquentation de certains lieux de fraîcheur (lacs)<sup>27</sup> et la prolifération des piscines individuelles<sup>28</sup> montrent bien le fort besoin de lieux de rafraîchissement, lequel est confirmé par l'enquête réalisée auprès des habitants du Pays Voironnais en mai 2023. Parallèlement, les habitants ont exprimé leurs besoins de proximité et d'accessibilité pour tous, quel que soit leur âge, leur condition sociale et leur lieu de résidence dans le Pays Voironnais. L'équité des services et des tarifs est une préoccupation majeure. Les habitants souhaitent aussi des eaux de qualité pour se baigner, un cadre paysager naturel et des espaces ombragés : beaucoup expriment leurs préoccupations écologiques. Enfin, ils expriment des demandes d'horaires d'ouverture élargis, notamment en soirée.

## **8.4.3 Propositions**

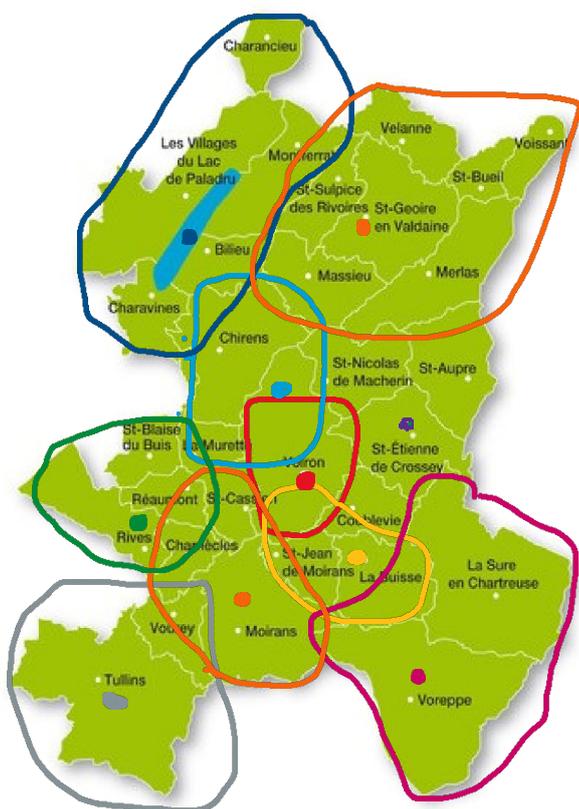
### **a) Une offre de baignade « fraîcheur » accessible en 15 minutes pour tous les habitants**

Pour réduire l'impact des températures élevées sur la santé des habitants du Pays Voironnais, des espaces de baignade « fraîcheur » offriront de vastes surfaces extérieures ombragées et équipées d'au moins un site aquatique pour s'immerger dans une eau fraîche et abaisser la température corporelle. Ils offriront également de vastes surfaces extérieures ombragées, jouxtant l'espace de baignade, propices à la détente et au lien social.

---

27 <https://www.ledauphine.com/economie/2023/07/11/frequentation-des-lacs-en-isere-spot-tres-prise-laffrey-fait-face-a-la-vague-de-l-ete>

28 <https://theconversation.com/3-millions-de-piscines-privées-en-france-comment-reduire-le-gaspillage-deau-206640>



Afin de garantir l'égalité d'accès de tous les habitants du PV, ces lieux de rafraîchissement devraient être situés à moins de 15 minutes du domicile de chacun, à pied, en vélo ou transports en commun en zone urbaine, et par transport routier ou en commun en zone rurale.

Tout le territoire du Pays Voironnais ferait l'objet d'un maillage, organisé autour d'équipements intercommunaux partagés et destinés à un bassin de vie desservant en moyenne 10 000 habitants. Cela contribuerait à maintenir les villes habitables et désirables, et l'ensemble du territoire du Pays Voironnais innovant et attractif.

### **b) Une offre de baignade « fraîcheur » répondant aux préoccupations écologiques des habitants et touristes**

Ces espaces de baignade « fraîcheur » compléteront le réseau de piscines existant : de nouveaux équipements offriront des eaux dont la qualité est garantie par l'Agence régionale de santé, grâce à un traitement naturel basé sur une filtration effectuée par les plantes et un procédé de désinfection respectueux de l'environnement, effectué par UV. L'absence de chlore permet de mieux respecter l'intégrité dermique et ophtalmique des personnes, les baignades biologiques offrent ainsi un plus grand confort de baignade aux usagers et réduisent considérablement le développement de maladies professionnelles chez les MNS. L'annexe 5 de ce rapport présente 12 baignades naturelles situées en France, avec leurs caractéristiques techniques, leurs coûts d'investissement et fonctionnement, ainsi que les besoins spécifiques auxquelles elles répondent.

Bassin de vie	Communes	Total habitants	Lieu de rafraichissement	Nature de l'équipement existant ou à prévoir
Pourtour du lac de Paladru	Bilieu, Charancieu, Charavines, Montferrat, Villages du lac de Paladru	8 673	Charavines, Montferrat, Villages du lac de Paladru	Plages publiques existantes.
La-Valdaine	Saint-Bueil, Saint-Geoire-en-Valdaine, Saint-Sulpice des Rivoires, Massieu, Merlas, Velanne, Voissant	5 561	Saint-Geoire-en-Valdaine	Piscine extérieure existante.
Pourtour de Voiron CREPS	Chirens, La Murette, Nord de Voiron (30% de la population de Voiron)	10 384	Voiron CREPS (proximité infrastructures sportives)	Piscine intérieure et extérieure à construire.
Chartreuse Nord	Coublevie, Saint-Aupre, Saint-Étienne-de-Crossey, Saint-Nicolas-de-Macherin	10 029	Saint-Étienne-de-Crossey	Baignade biologique, à construire.
Vallée Isère Ouest	Rives, Réaumont, Saint-Blaise-du-Buis  (Point de vigilance : Renage. Commune hors PV, mais dont les	8 737	Rives	Baignade biologique, à construire.

	habitants sont susceptibles d'utiliser l'équipement de Rives)			
Voiron Centre	Voiron Centre (40% de la population de Voiron)	8 133	Voiron Centre	Plusieurs lieux d'immersion de petite taille et cascades artificielles en extérieur, à construire.
Vallée Isère Nord	Charnècles, Moirans, Saint-Cassien	10 045	Moirans Vergeron (proximité infrastructures sportives)	Baignade biologique, à construire.
Pourtour de La Buisse	La Buisse, Saint-Jean-de-Moirans, Voiron Sud (20% pop)	10 952	La Buisse	Baignade biologique, à construire.
Chartreuse Sud	Voreppe, La Sure en Chartreuse	10 502	Voreppe (Centr'Alp ?)	Piscine intérieure et extérieure, à construire, en remplacement de l'existant.
Vallée Isère Sud	Tullins, Vourey	9 452	Tullins	Piscine extérieure existante.

**Remarques :**

- **Des opportunités de financement pour les baignades biologiques**

En investissement : En France, plusieurs baignades biologiques ont bénéficié de financements LEADER conséquents.

En fonctionnement : La baignade biologique de Rivière'Alp est l'une des rares piscines de France à afficher un budget équilibré. Ses coûts de fonctionnement bien plus réduits qu'une piscine fermée sont combinés à une excellente fréquentation, due à une offre de baignade de grande qualité, à la

présence d'une offre de restauration et d'animations sur site, ainsi que d'activités touristiques, culturelles et sportives, à proximité.

- **Un scénario qui complète l'offre touristique du Pays Voironnais « Destination fraîcheur ! »**

Finis le temps où les lieux dit touristiques étaient réservés aux vacanciers, et où les lieux pour les habitants leur étaient réservés.

Le réchauffement climatique, le changement des mentalités, et de consommation nous amène à penser en termes de « tiers lieux partagés » entre les habitants et les vacanciers, des lieux d'échanges et de rencontre, qui peuvent s'accompagner d'une offre festive à destination des résidents et des touristes.

Malgré les crises et le dérèglement climatique, la curiosité et l'envie d'évasion continueront d'animer les humains, et même si l'on peut déjà voir la montée en puissance d'un tourisme de plus en plus autonome, affichant des comportements très individualisés, il faudra répondre à la demande de «slow tourisme», de détente, de déconnexion, de rapprochement de la nature, de bien-être, de rafraîchissement et donc d'authenticité, type de tourisme qui correspond à nos communes majoritairement rurales.

La destination touristique du Pays Voironnais devra soutenir la mise en tourisme de produits complexes associant hébergement, restauration, loisirs, lieux de rafraîchissement, sur des sites plus ouverts sur le territoire de proximité, dotés de services qualitatifs.

Des investissements seront attendus, par les vacanciers et les résidents, pour la valorisation du patrimoine naturel afin de renouveler l'offre de services et l'accueil des visiteurs.

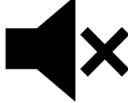
Des espaces de rafraîchissement, «intelligents» et «résilients», en pleine nature ou à « re-naturer » en zone urbaine : ce mouvement, ce mouvement est en cours, il reste à inventer sur notre territoire.

Le scénario de « destination fraîcheur » pourrait donner une valeur ajoutée au territoire, lors de la prise de décision du vacancier. Le fait de trouver plusieurs lieux de « baignade fraîcheur » de natures différentes (Piscines, Piscines naturelles/biologiques, différents lieux d'immersion, cascades) peut être un complément d'une offre déjà riche en terme de randonnée (à pied, à cheval, à vélo).

## 8.5 Synthèse des 4 scénarios : tableau de critères

Pour chaque critère, dessiner le(s) smiley(s) correspondant(s) au scénario.  (amélioration) ou  (dégradation) ou  (neutralité).

Le scénario proposé répond-il aux RECOMMANDATIONS NATIONALES en matière de :		Scénario A Rénovation du parc de piscines publiques, tel qu'il existait il y a 10 ans	Scénario B Un centre aquatique unique multi-activités	Scénario C 100 % de réussite au pass savoir nager	Scénario D Un lieu de rafraîchissement à 15 mn de chez soi
	Egalité d'accès à l'apprentissage de la nage			 	
	Egalité d'accès à des lieux de rafraîchissement				 
	Sobriété énergétique		 		 
	Gestion durable des ressources en eau (sobriété, absence de rejets chlorés)				 

Le scénario proposé répond-il aux ATTENTES EXPRIMÉES PAR LES HABITANTS en matière de :	Scénario A Rénovation du parc de piscines publiques, tel qu'il existait il y a 10 ans	Scénario B Un centre aquatique unique multi-activités	Scénario C 100 % de réussite au pass savoir nager	Scénario D Un lieu de rafraîchissement à 15 mn de chez soi
 Proximité de l'offre de baignade pour tous les habitants du Pays Voironnais				
 Espace ludique			<i>Non concerné</i>	
 Cadre naturel			<i>Non concerné</i>	
 Tranquillité				

# ANNEXES

## **Annexe 1 : La saisine**



## Centres & sites nautiques, quelles orientations pour le Pays Voironnais ?

### Exposé des motifs.

Les fermetures successives des piscines de Rives, Voiron (pour le bassin extérieur) et de Moirans pour cette saison estivale, mettent en évidence ce qui se donne à lire comme « une fin de cycle dans l'organisation et le maillage de l'offre de sites et d'activités nautiques ».

Face aux difficultés rencontrées par les communes pour préserver leurs équipements en état de fonctionnement la question de l'opportunité d'une implication du Pays Voironnais dans ce champ se pose avec de plus en plus d'acuité. Les tensions sur l'approvisionnement et les coûts de l'énergie, les enjeux sur la consommation en eau, les coûts de fonctionnements inhérents renforcent la nécessité de l'ouverture de ce questionnement.

### Le périmètre de la saisine.

La question des équipements & des sites nautiques est à la croisée de plusieurs enjeux :

- Le premier est de toute évidence l'apprentissage de la nage ;

Extrait du bulletin officiel de l'Education Nationale du 3 mars 2022  
Savoir-nager, une compétence fondamentale définie dans les programmes

Il est attendu des élèves une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce).

Le parcours de formation du nageur sécurisé débute dès l'école maternelle, avec l'objectif d'une première expérience positive de l'eau et l'acquisition par tous d'une aisance aquatique. L'acquisition du savoir-nager se poursuit sur l'ensemble du cursus scolaire, prioritairement de la classe de cours préparatoire (CP) à la classe de sixième.

C'est pourquoi l'identification, le suivi et la validation des compétences nécessaires à une évolution en sécurité dans le milieu aquatique pour tous les élèves font l'objet de toute l'attention nécessaire au long de ce parcours. L'obtention de l'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) en fin de cycle 3 marque une étape incontournable dans le parcours de formation des élèves.

L'acquisition des connaissances et des compétences liées au savoir-nager s'envisage à travers la programmation de plusieurs séquences d'apprentissage réparties dans les cycles d'enseignement de l'école primaire, du collège et du lycée. Les connaissances et les capacités nécessaires s'acquièrent progressivement et doivent être régulièrement évaluées.

Cet apprentissage se fait sous la responsabilité des professeurs, dans le respect des consignes de sécurité. Des précisions sur les intervenants possibles sont exposées en annexe 1 de la présente note de service.

- Un deuxième enjeu porte sur l'accès à la baignade de l'ensemble de la population du Pays Voironnais, enjeu d'autant plus important en regard de la multiplication attendue de longues saisons très chaudes.

- Un troisième enjeu porte sur la **pratique sportive de la natation et des activités nautiques, avec deux niveaux, la pratique « loisirs » et la pratique « compétitive »**.
- Un quatrième enjeu porte sur la **contribution de l'offre nautique à l'attractivité d'ensemble et à la vitalité économique de notre territoire**.

La réflexion du Conseil de Développement intégrera ces quatre enjeux, avec une priorisation sur les deux premiers enjeux énoncés.

#### **La saisine est porteuse des interrogations suivantes :**

- 1) Comment évolue à l'échelle du Pays Voironnais la prise en compte de l'obligation de l'apprentissage de la nage ? En quoi et selon quels rythmes la capacité de l'offre à répondre à cette obligation est-elle impactée par les fermetures récentes de bassins ?
- 2) Si l'état des lieux confirme le fait et/ou le risque d'une dégradation du niveau de réponse à cette exigence la réflexion du Conseil de Développement devra éclairer les orientations à privilégier pour y remédier.
- 3) Comment caractériser l'évolution des pratiques et des attentes de la population en matière d'accès à la baignade ?  
Les investigations et réflexions du Conseil de Développement viseront à caractériser l'évolution des pratiques sportives dans le champ des activités nautiques, aussi bien en piscine que sur les plans d'eau (Lac de Paladru) et à cerner l'impact des fermetures de bassin sur ces pratiques.
- 4) Questionner le potentiel d'évolution de l'offre nautique au sens large.

#### **Les attendus de la saisine**

**Les réponses aux questions posées doivent éclairer les élus quant à l'opportunité de bâtir un plan « Centres & sites nautiques » qui pourrait comprendre la création d'un nouvel équipement. Dans quelles conditions ? Par qui ? Convient-il d'envisager une réponse mixte en complémentarité des équipements existants ? Selon les hypothèses d'une offre hybride quelle implication du Pays Voironnais ? Selon les hypothèses proposées, quels seraient les conditions de réussite ? (en prenant en compte les enjeux de recrutement des animateurs, maître nageurs, charges de fonctionnement).**

Livrable souhaité : avis rédigé du Conseil de Développement pour juin 2023.

A disposition : les référents techniques du Pays Voironnais, pour faire le point des documents existants :

- Mme Delphine Menguy, Directrice du Patrimoine et des équipements sportifs.
- M Mickael Mollet, Directeur de l'habitat (ayant suivi le diagnostic établi en 2017)
- Référent de la Direction Générale : Mme Frédérique Chaze (DGST).

## **Annexe 2 : Questionnaire aux habitants**

# Les habitudes de baignade des habitants du Pays voironnais

L'objectif de cette enquête est de mieux connaître les habitudes, mais également les attentes des habitants du Pays Voironnais en matière de baignade, pour la détente ou le sport, en piscine ou en milieu naturel.

Réalisé par le conseil de développement du Pays voironnais, groupe de réflexion indépendant, il sera analysé et remis aux élus du Pays voironnais, pour alimenter leurs réflexions sur le devenir de l'offre de baignade sur le territoire.

Il est anonyme et vous prendra ~ 5 mn.

Il est à remettre pour fin juin 2023.

Nous vous remercions par avance!

Il y a 22 questions dans ce questionnaire.

## 1. Etes-vous usager de piscines ? \*

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir une réponse

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- OUI, toute l'année
- OUI, en hiver seulement
- OUI, en été seulement
- NON

## 2. Quel type de piscine fréquentez-vous ? \*

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'OUI, en été seulement' ou 'OUI, en hiver seulement' ou 'OUI, toute l'année' à la question '1 [USA]' (1. Etes-vous usager de piscines ?)

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Piscine publique
- Piscine privée ouverte au public
- Piscine personnelle

## 3. Quelle piscine ouverte au public fréquentez-vous le plus souvent en été ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'OUI, en été seulement' *ou* 'OUI, en hiver seulement' *ou* 'OUI, toute l'année' à la question '1 [USA]' (1. Etes-vous usager de piscines ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

#### **4. Quelle piscine ouverte au public fréquentez-vous le plus souvent en hiver ?**

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'OUI, toute l'année' *ou* 'OUI, en hiver seulement' *ou* 'OUI, en été seulement' à la question '1 [USA]' (1. Etes-vous usager de piscines ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

#### **5. Lorsque vous vous rendez à la piscine, vous êtes le plus souvent : \***

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'OUI, toute l'année' *ou* 'OUI, en hiver seulement' *ou* 'OUI, en été seulement' à la question '1 [USA]' (1. Etes-vous usager de piscines ?)

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Seul(e)
- En famille
- Entre amis

#### **6. Quelle(s) activité(s) pratiquez-vous en piscine ? \***

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'OUI, en été seulement' *ou* 'OUI, en hiver seulement' *ou* 'OUI, toute l'année' à la question '1 [USA]' (1. Etes-vous usager de piscines ?)

Ajoutez un commentaire seulement si vous sélectionnez la réponse.

Au besoin, veuillez préciser le champ 'Autre :'.

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire :

- Baignade de loisir et détente
- Natation hors club
- Apprentissage de la nage (précisez avec quel club ou association)
- Activité sportive en club / association (précisez le nom du sport et du club)
- Activités aquatiques de santé (précisez quelle activité. par ex : aquagym)
- Autre :

#### **7. A quelle fréquence vous rendez-vous à la piscine ? \***

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'OUI, en hiver seulement' *ou* 'OUI, en été seulement' *ou* 'OUI, toute l'année' à la question '1 [USA]' (1. Etes-vous usager de piscines ?)

Cochez la ou les réponses

Veillez sélectionner une réponse maximum

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Régulièrement
- Occasionnellement

## 8. Qu'attendez-vous principalement d'une piscine publique ?

\*

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'OUI, toute l'année' *ou* 'OUI, en été seulement' *ou* 'OUI, en hiver seulement' à la question '1 [USA]' (1. Etes-vous usager de piscines ?)

Cochez la ou les réponses

Veillez sélectionner de 1 à 5 réponses.

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Un cadre extérieur de qualité (verdure, pelouse...)
- Une ambiance esthétique de qualité
- Une bonne fonctionnalité des services (bancs, casiers, cabines, etc.)
- La proximité avec mon lieu d'habitation
- Une bonne surveillance, de la sécurité
- Une hygiène irréprochable (qualité de l'eau...)
- Un tarif accessible
- Un accès en transport en commun
- Un stationnement à proximité (voitures, vélos)
- Une offre de restauration
- Une qualité environnementale (eau, énergie)
- Des espaces ludiques pour les enfants
- Des espaces dédiés à la pratique sportive
- Des espaces de bien-être (sauna...)
- Des animations
- Autre:

## 9. Si vous n'utilisez pas les piscines publiques, pouvez-vous en préciser les raisons principales ? \*

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'NON' à la question '1 [USA]' (1. Etes-vous usager de piscines ?)

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'aime pas l'eau / Je ne sais pas nager
- Je trouve que c'est trop cher
- Je trouve que c'est trop loin
- Il n'y a pas de transport en commun
- Les horaires de me conviennent pas
- Il y a trop de monde et de bruit
- Je redoute le manque d'hygiène
- L'offre d'activités et de services ne me convient pas
- Je préfère les lacs, les rivières
- Je préfère rester dans ma piscine
- Autre:

**10. Selon vous, qu'est-ce qu'il manquerait dans l'offre actuelle de piscines du territoire du Pays voironnais ?**

Faites 2 propositions maximum.

**11. En période estivale, lesquels des espaces naturels de baignade suivants fréquentez-vous ? \***

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Le lac de Paladru
- Le lac d'Aiguebelette
- La piscine naturelle de Rivier'Alp, Entre-Deux-Guiers
- Le lac du Monteynard
- Les lacs de Laffrey
- Le lac du Bourget
- Aucun
- Autre:

**12. En tant qu'habitant(e) du territoire, à quelle fréquence vous baignez-vous dans le Lac de Paladru ?**

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Le lac de Paladru' à la question '11 [BAIGNAT]' (11. En période estivale, lesquels des espaces naturels de baignade suivants fréquentez-vous ?)

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- 1 fois par été
- Entre 2 et 5 fois par été
- Entre 6 et 10 fois par été
- Plus de 10 fois par été
- J'y nage aussi hors saison estivale

### 13. Dans ces espaces naturels de baignade, que recherchez-vous ?

Cochez la ou les réponses

Veillez sélectionner de 1 à 5 réponses.

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Le cadre, le paysage
- La proximité avec mon lieu d'habitation
- La tranquillité
- L'ombre
- La présence d'un surveillant de baignade, la sécurité
- La qualité de l'eau
- La propreté du lieu (plages...)
- La gratuité d'accès
- Un stationnement de proximité
- La desserte en transport en commun
- Une offre de restauration
- La présence de sanitaires et commodités
- Une offre d'activités nautiques
- Des équipements de jeux pour les enfants
- Autre:

### 14. Si vous ne fréquentez pas d'espaces de baignade en milieu naturel, pouvez-vous en préciser les raisons principales ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Aucun' à la question '11 [BAIGNAT]' (11. En période estivale, lesquels des espaces naturels de baignade suivants fréquentez-vous ?)

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Je n'aime pas l'eau / Je ne sais pas nager
- Je trouve que c'est trop cher
- Je trouve que c'est trop loin
- Ce n'est pas accessible en transport en commun
- L'accès est compliqué
- Il y a trop de monde
- L'offre d'activités et de services ne me convient pas
- Je redoute le manque d'hygiène
- Je trouve que c'est dangereux
- Autre:

**15. Selon vous, manque-t-il d'espaces de baignade en été sur le Pays voironnais ? \***

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir une réponse

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- OUI
- NON
- Je ne sais pas

**16. Selon vous, faudrait-il rendre d'autres d'espaces naturels accessibles à la baignade ? Précisez (lieu, type). \***

Ajoutez un commentaire seulement si vous sélectionnez la réponse.

Veillez sélectionner une réponse maximum

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire :

- OUI (précisez un lieu ou un type de baignade) :
- NON (précisez pourquoi) :
- Je ne sais pas

**17. Êtes-vous globalement satisfait(e) de l'offre aquatique du Pays vorionnais? \***

Cochez la ou les réponses

Veillez sélectionner une réponse maximum

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Très satisfait
- Plutôt satisfait
- Moyennement satisfait
- Pas satisfait

**18. Expliquez :**

Veillez écrire votre réponse ici :

**19. Projetons-nous dans le futur pour finir. Pour vous, la piscine publique de demain sera plutôt :**

\*

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Une piscine naturelle d'été, écologique
- Un centre aquatique multi activités, avec des techniques permettant d'économiser l'eau et l'énergie
- Plusieurs piscines, à proximité de mon domicile, pour un accès facilité pour tous
- Autre:

## 20. Vous êtes : \*

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Une femme
- Un homme

## 21. Quel âge avez-vous ? \*

Cochez la ou les réponses

Veillez sélectionner une réponse maximum

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Moins de 20 ans
- 20-40
- 41-60
- Plus de 60

## 22. Dans quelle commune habitez-vous ? \*

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Bilieu
- La Buisse
- Charancieu
- Charavines
- Charnècles
- Chirens
- Coublevie
- Massieu
- Merlas
- Moirans
- Montferrat
- La Murette
- Les Villages du Lac de Paladru
- Réaumont
- Rives
- Saint-Aupre

- Saint-Blaise-du-Buis
- Saint-Bueil
- Saint-Cassien
- Saint-Étienne-de-Crossey
- Saint-Geoire-en-Valdaine
- Saint-Jean-de-Moirans
- La Sure en Chartreuse
- Saint-Nicolas-de-Macherin
- Saint-Sulpice-des-Rivoires
- Tullins
- Velanne
- Voiron
- Voissant
- Voreppe
- Vourey

Un grand merci pour votre contribution.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le Conseil de développement :  
<https://www.paysvoironnais.com/le-conseil-de-developpement/le-conseil-de-developpement-du-pays-voironnais-973.html>

**Le Conseil de développement du Pays voironnais.**

### **Annexe 3 : Lieux naturels aquatiques de rafraîchissement sur le Pays Voironnais**

## Lieux de rafraîchissement aquatiques naturels existants sur le territoire du Pays Voironnais :

### Les lacs

1- Lac de Paladru (392 ha)

2- Lac de Saint-Julien de Ratz (3,3 ha)

3- Lac de Saint-Sixte (3,4 ha)

### Les étangs

le Pin

- ✓ Étang du Moulin + 3 autres étangs (4 total)

Saint-Aupre

- ✓ Le Vivier des Chartreux

Tullins

- ✓ Etangs de Troussatière (2)
- ✓ Etangs de Saint-Jean de Chépy (2)

Voreppe

- ✓ Etang de la Roize
- ✓ Etang de la Volmat
- ✓ Etang des Chartreux (communal)
- ✓ Etangs de l'Île Rose (2)
- ✓ Etang des Glaires et du long de l'Isère (6)

St-Etienne de Crossey

- ✓ Etang des Rivoirettes
- ✓ Etang Dauphin

Rives

- ✓ Etangs de la Cressonnière (2)

Moirans

- ✓ Etang du Grand Verger
- ✓ Etang des Goureaux
- ✓ Etang de Mayoissard + 2 étangs

Saint-Nicolas de Macherin

- ✓ Etang du Bergureuil
- ✓ Etang d'Hautefort (2)

Voiron

- ✓ Etangs des Aigues Noires (2)
- ✓ Etang du Rousset
- ✓ Etang du Curtet

Montferrat

- Etang du Rozey + 2 autres

St-Geoire en Valdaine

- Etang de Cormerieu

Bilieu

- Etang du Moulin Rose + 2 autres à côté sous les Maures

St-Cassien

- Etang de la Ruche

Chirens

- Etang de la Grillatière
- Etang de la Poype
- Etang (dans Chirens)
- Etang de Beaudinet

Charnècles

- ✓ Etangs de Combe Louvat (2)
- ✓ Etang de Réaumont village

la Buisse

- d. Etang du Clos

St-Julien de Ratz

- e. Etang du Pellet

Charavines

- f. Étang du Janin

### Pièces d'eau

Pièce d'eau du Parc municipal (Voiron)

Pièce d'eau de la Brunerie

Pièce d'eau du Clos des Chartreux (Tullins)

### Accès rivières (pas de rivière domaniale) :

- L'Isère (délaissés d'autoroute AREA)
- L'Ainan
- La Fure
- La Morge
- Les Goureaux à Moirans (Route de la Morge)
- La Roize
- Le Guiers
- Descente bord du Guiers Voissant

### Cascades

Cascade du Ruisseau de Charmelière (PDIPR), cascade de la Rossetière (St Aupre)

Hors pays voironnais, mais à proximité : le Bourget : 44,5 km<sup>2</sup>, Annecy : 27.6 km<sup>2</sup>, Aiguebelette : 5.45 km<sup>2</sup>, Paladru : 3.9 km<sup>2</sup>

**Annexe 4 : Compte-rendu de l'entretien avec Audrey Gaugillot, gestionnaire de Rivier'Alp, janvier 2023.**

## Conseil de développement – Groupe baignade/piscine Compte-rendu de l'entretien du 26/01/23 avec A. Goguillot, gestionnaire de Rivière'Alp, Les Echelles

Audrey Goguillot indique que le questionnaire proposé par le groupe de travail est très détaillé. Il n'est pas en mesure de fournir un certain nombre de renseignements, notamment certaines données qui sont sensibles.

### Principales caractéristiques de la baignade biologique Rivière'Alp :

La baignade se fait dans une eau naturelle, sans traitement chimique ni apport de chlore : l'eau utilisée est traitée par un système d'auto-purification biologique. Les bassins de régénération, constitués notamment de roseaux, nettoient, purifient et traitent l'eau.

L'espace aquatique de 2 600 m<sup>2</sup> est composé de :

- 1 bassin marche de 100 m<sup>2</sup> pour accéder à l'eau ou se mouiller les pieds (20 cm d'eau),
- 1 bassin marche de 144 m<sup>2</sup> pour se mouiller tout en toute confiance (70 cm d'eau),
- 1 bassin découverte de 440 m<sup>2</sup> (1m20 de profondeur),
- 1 grand bassin de 540 m<sup>2</sup> (1m50 de profondeur),
- 1 bassin sportif de 25 m x 12 m avec ses 5 lignes de couloirs pour les amateurs de nage (1m80 de profondeur).

### Plan du site



- **Primaires**

- ✓ Accueil des scolaires sur 3 semaines en 2022, 4 semaines prévues en juin 2023.
- ✓ Créneaux d'accueil : 1 créneau le matin, 2 l'après-midi, le lundi, mardi, jeudi, et vendredi.
- ✓ Etablissement du planning prévisionnel par le chef de bassin, qui dialogue avec les directeurs d'école pour trouver des créneaux adaptés.
- ✓ Tarifs scolaires : 100€ le cycle pour les classes des communes des Echelles et d'Entre-Deux-Guiers, 140 € pour celles hors-communes.

- **Grand public**

- Dates et horaires d'ouverture au grand public

- ✓ Du 18 juin au 5 juillet 2022 : Mercredi, samedi et dimanche de 10h30 à 19h
- ✓ Du 6 juillet au 31 août 2022 : Tous les jours de 10h30 à 19h
- ✓ Les vendredis 8, 15, 22 et 29 juillet : Nocturnes jusqu'à 22h

- Conditions d'accès

- ✓ Accessibilité PMR : site accessible aux personnes à mobilité réduite.
- ✓ Accueil des groupes : autorisé entre 10h30 et 14h (pas d'accueil des groupes les week-end et jours fériés), avec obligation d'accord préalable du chef de bassin.
- ✓ Maillot de bain obligatoire, short de bain interdit.
- ✓ Douche avec savon obligatoire avant la baignade.

- Tarifs

Tarifs 2022 grand public

- ✓ Adulte (+ 16 ans) = 4,50 € la journée (3,50 € 2h avant la fermeture)
- ✓ Enfants (- 16 ans) = 3,50 € la journée (2,50 € 2h avant la fermeture)

- ✓ Enfants de moins de 3 ans = Gratuit
- ✓ Carnet Adulte (10 tickets) = 35 € valable pour la saison 2022.
- ✓ Carnet Enfants (10 tickets) = 25 € valable pour la saison 2022.

Baignade attractive en termes tarifaires : 4,50€ en 2022, 5 € prévus en 2023

#### Tarifs préférentiels 2022 pour les habitants des deux communes des Echelles et d'Entre Deux Guiers.

- ✓ Adulte résident (+ 16 ans) = 3,00 € la journée (2,50 € 2h avant la fermeture)
- ✓ Enfant résident (- 16 ans) = 2,00 € la journée (1,50 € 2h avant la fermeture)
- ✓ Enfant résident de moins de 3 ans = Gratuit
- ✓ Carnet Adulte résident (10 tickets) = 25 € valable pour la saison 2022.
- ✓ Carnet Enfants (10 tickets) = 15 € valable pour la saison 2022

Tarifs accordés sous présentation de la carte résident (à faire en Mairie)

- Nombre de baigneurs autorisés/jour

#### Détermination du nombre de baigneurs

- ✓ 4 décrets permettent de calibrer la baignade et déterminer combien de baigneurs peuvent être accueillis.
- ✓ Les conditions exigées pour les bâtiments annexes, vestiaires et toilettes, ont évolué à la hausse.
- ✓ Tenir compte de la qualité de l'accueil, réguler la fréquentation : Pour Rivière'Alp, 30 000 baigneurs/an sera le maxi afin de garantir la qualité.

#### Evolutions

- ✓ A l'inauguration de Rivière'Alp : 420 baigneurs autorisés/jour.
- ✓ Demande de doublement du nombre de baigneurs autorisés/jour faite à l'ARS.
- ✓ En 2022 : 840 baigneurs autorisés/jour

#### Rythme croissant de baigneurs mais fréquentation très liée au facteur météo :

- ✓ 2015 : 20 700 baigneurs,
- ✓ 2018 : 25 000 baigneurs
- ✓ 2021 : 12 630 baigneurs (mauvaise météo)

✓ 2022 : 28 860 baigneurs

- Origine des baigneurs

Essentiellement une clientèle régionale, mais aussi touristique, avec des Grenoblois, Chambériens, et Lyonnais.

- **Clubs de natation**

Un seul club : le Club des tritons. Nombre de baigneurs avec le Club : 2300 en 2022. Le Club des tritons dispose de plusieurs créneaux par jour du lundi au vendredi, en fin de journée, en même temps que l'ouverture au grand public ou après.

Cours de natation

Cours collectifs (65 enfants inscrits en 2022) et individuels.

- ✓ Groupe des petits (6 à 9 ans) : Apprentissage : motricité aquatique (ventral, dorsal, symétrie, asymétrie) et respiration aquatique.
- ✓ Groupe des moyens (9 à 12 ans) : Apprentissage : 3 nages (crawl, brasse, dos), papillon, plongeon et respiration aquatique.
- ✓ Groupe des grands (11 à 18 ans) : Apprentissage : 4 nages relativement acquises, volume de nage plus intense et approche technique plus poussée.

C'est le chef de bassin qui gère les séances d'entraînement du club. Il est rémunéré par le club, ça lui fait un complément de salaire. L'autre MNS s'occupe des cours particuliers.

Compétition

Le club organise une compétition au niveau du bassin sportif, avec 5 couloirs de natation : 25 x 12,5 ml.

- **Sports santé**

Cette activité n'est pas développée à Rivière'Alp. Pour proposer des créneaux d'aqua-gym, il faudrait une personne dédiée et qualifiée.

- **Activités et animations pendant les vacances d'été**

Activités :

Séances Pilates les jeudis de 19 à 20h

Animations :

Travail de programmation culturelle pour renforcer l'originalité des lieux : Les M(art)dis de Rivière'Alp.

Spectacles les mardis soir à 19h, à destination d'un public familial (théâtre, musique, bal, ...) en partenariat avec une association locale.

Programmation de la saison 2022 :

- ✓ « Boule de Berlin » - Thomas Delvaux. Conte où les spectateurs ont la possibilité, au fil de l'histoire, de choisir la suite des événements. A partir de 7 ans.

- ✓ « Bal Guignette » - Dimitri et Hubert
- ✓ « FELINE » – Les Têtes de Linettes. Concert-spectacle, avec chanson, musique, théâtre, clown. A partir de 7 ans.
- ✓ « Opéra Pouët » – Compagnie Zoélastic Une version décoiffée de l'opéra de Carmen.

- **Entretien**

- Dates ouverture piscine

Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août.

- Dates et durée des fermetures pour vidange

Semi-Hivernage : en hiver, il n'y a plus d'entretien physique et mécanique du bassin. Une vidange est effectuée en mai.

- Remplissage de la baignade par un forage

Remplissage de la baignade 2 semaines avant l'ouverture, en mai.

Les eaux proviennent d'un forage de 14 mètres de profondeur. Elles ont fait l'objet de nombreux relevés pour analyses, avant autorisations de l'ARS pour prise de l'eau dans la nappe.

4 pompes de 130 m<sup>3</sup> heures, reliées à un tableau permettant de régler le remplissage. Remplissage effectué de manière automatique pour pallier à l'évaporation, ou aux eaux restant sur le corps des usagers, ainsi que pour maintenir une température de l'eau à un seuil de 24° maximum.

- Importance de maintenir l'eau à 24° maximum

La température de l'eau monte vite et ne redescend pas ensuite, quelle que soit la météo. Au contraire il faut régulièrement apporter de l'eau froide pour refroidir la baignade. Le carnet de santé de la baignade indique que les mesures de température réalisées quotidiennement à 7 h du matin :

- ✓ Le 13/06/22 : eau à 20°
- ✓ Le 18/06/22 : eau à 23 °

La problématique c'est d'éviter que l'eau ne chauffe trop et de rester sous le seuil de 24°, afin de garantir une bonne qualité des eaux.

- Traitement naturel de l'eau par les plantes, les UV... et les personnels !

Fonctionnement en circuit fermé, avec filtration complète de la totalité de la baignade toutes les 12 heures.

Le traitement naturel est réalisé par :

- ✓ Les plantes aquatiques
- ✓ Ce sont les mêmes depuis 2015, il n'y a pas eu besoin d'en replanter sur le site.
- ✓ Réalisation d'une fauche au niveau du biofiltre.
- ✓ Après la vidange, traitement manuel, afin d'ôter les plantes mortes.
  
- ✓ Un traitement UV  
Suite à des problèmes en 2019, ajout d'un traitement UV en 2020.
  
- ✓ Des moyens matériels et humains
- ✓ Nettoyage des parois de la baignade par des robots.
  
- ✓ Nettoyage quotidien de 7h à 10h30, réalisé par 2 personnes.

2020 : Mise en place d'un plan de qualité des eaux, avec process et matériel, temps alloué pour l'entretien.

- **Personnel attitré à la piscine**

- ✓ 1 personne responsable de l'équipement.
  
- ✓ 3 responsables pour le snack-billetterie, l'entretien baignade, les MNS.
  
- ✓ Personnels accueil et snack, + entretien du bassin, gérés en direct et embauchés à 80%.
  
- ✓ 5 BNSSA et MNS : embauchés à 100%.
  
- ✓ 2 personnes de la commune détachées pour l'entretien du bassin.

- **Données chiffrées sur le fonctionnement**

- Consommation annuelle en Kwh

Consommation électrique des pompes qui aspirent le volume d'eau en Kwh non communiquée.

Montant de la facture énergétique : 15 000€ en 2022.

- Eaux

Volume d'eau nécessaire à l'entretien de la baignade : 30 à 400 m<sup>3</sup> par jour.

- Comptes de résultat des années 2019 et 2022

Budget de fonctionnement : à l'équilibre en 2022 (montant non communiqué).

Répartition du chiffre d'affaires en 2022 :

- ✓ Snack : 30%,
- ✓ Entrées : 40 %,
- ✓ Communes : 30%.

- **Quelques conseils d'Audrey Goguillot pour la réussite d'un projet de baignade biologique**

Choix de l'emplacement du projet :

- ✓ Importance de l'environnement immédiat, du site naturel et du panorama,
- ✓ Présence d'un bouquet d'activités à proximité. A Rivièr'Alp : office du tourisme, aire de jeux pour enfants, terrain de pétanque, marché de producteurs, parcours des hydromachines, sentiers pédestres, prochainement voie cyclable, etc...

Se projeter dans le fonctionnement plus que dans l'investissement.

- ✓ Prévoir un plan qualité des eaux.
- ✓ Pour faciliter l'entretien : Préférer un bassin plus long et moins large. Privilégier des pentes naturelles dans la baignade et éviter les cassures avec fortes pentes entre niveaux. Eviter les surfaces courbes. Mécaniser les tâches d'entretien.
- ✓ Etre très vigilant sur la réalisation de l'équipement.
- ✓ Mettre les moyens humains et matériels pour le fonctionnement.
- ✓ Choisir des bois adaptés à l'usage de la baignade. A Rivièr'Alp, le bois employé est du mélèze, ça pose problème pour les usagers car cela fait beaucoup d'échardes. En outre, cela vieillit mal, et il faut changer 3000 € de planches de bois par an.
- ✓ Le niveau d'exigence pour une baignade biologique est supérieur à celui des lacs naturels : c'est compliqué à gérer. Prévoir du personnel en conséquence.

Anticiper les besoins du public :

- ✓ Proposer un espace de restauration et des animations sur place.
- ✓ Prévoir un plan de plantation des arbres dès le début. La proximité des arbres ne gêne pas le fonctionnement de la baignade biologique. Les espaces avec des arbres sont très recherchés, c'est l'avenir des espaces de loisirs.



Entretien réalisé par Isabelle Ronayette pour le Conseil de Développement du Pays Voironnais.  
Document interne au groupe de travail Baignade.

## **Annexe 5 : Benchmarking de baignades écologiques**

## Présentation de 11 baignades naturelles réalisées par Green Concept<sup>1</sup>

Les baignades naturelles sont des équipements qui permettent de répondre à des besoins très différents : élargir l'offre touristique, créer un espace de baignade publique avec un budget inférieur à 1 Mo €, réhabiliter une piscine traditionnelle devenue obsolète, remédier à des problèmes d'envasement ou d'eutrophisation des eaux de lacs naturels, offrir des espaces aquatiques, proposer des espaces adaptés pour les pratiques des clubs, y compris en compétition, ...

### I. La première baignade publique à filtration biologique de France : destinée à élargir l'offre touristique.

#### **BAIGNADE DU PLAN PERRET**

**COMBLOUX (74)**

#### **PROGRAMME:**

En 1998, la commune de Combloux lance un appel à concours pour la création d'une piscine sur une terrasse dotée d'un panorama exceptionnel sur le Mont Blanc. Face à ce patrimoine, la réponse du concepteur devait se montrer respectueuse et pertinente en termes d'insertion du projet dans le paysage. L'idée d'implanter une baignade naturelle a germé dans les esprits des architectes paysagistes de Green Concept. Cette proposition a immédiatement séduit les membres du jury. Le plan d'eau biotope de Combloux fut ainsi la première baignade publique à filtration biologique de France lors de son ouverture au public en 2002. Depuis cette date, l'équipement accueille jusqu'à 700 personnes par jour. Il compte également un complexe de détente, une salle d'animation, un restaurant et des espaces de jeux qui permettent d'élargir l'offre touristique de la station.

**MAITRE D'OUVRAGE:** Commune

**MISSION:** Maîtrise d'œuvre complète

**SURFACE TRAITÉE:** 5 ha

**COUT D'OBJECTIF:** 2,3 millions d'euros HT

**DATE DE LIVRAISON:** 2002



<sup>1</sup> Sources : <https://www.greenconcept-fr.com>. Textes descriptifs et photos des baignades : Copyrights GreenConcept

## II. Des baignades créées pour s'intégrer dans leur environnement naturel, avec un budget de moins d'1 Mo €

### BASE DE LOISIRS LA NIZIERE

#### ST-NIZIER-LE-DESERT (01)

##### PROGRAMME:

Proposer une baignade biologique sur le site du camping de la Nizière sonnait comme une évidence. Implanté sur la route des étangs, au beau milieu de la Dombes réputée pour sa parfaite conservation d'un patrimoine paysager singulier, le camping se doit de tenir le rang. Un léger promontoire fut créé en phase de terrassement de la baignade pour la dominer légèrement et donner ainsi l'illusion d'une connexion parfaite entre les deux plans d'eau. Idéalement orientée, la baignade offre un bain de soleil ponctué par la présence des grands arbres conservés dans l'enceinte des plages. L'ouverture sur l'étang est le geste principal du paysagiste qui remplit ici la mission parfois délicate d'intégrer l'objet dans le paysage.

**MAITRE D'OUVRAGE:** CC du canton de Chalamont

**MISSION:** Maîtrise d'œuvre complète

**SURFACE TRAITÉE:** 1500 m<sup>2</sup> (280 m<sup>2</sup> dont 190 m<sup>2</sup> de baignade)

**COUT D'OBJECTIF:** 300 000 euros

**DATE DE LIVRAISON:** 2011



### BAIGNADE DANS LA VALLEE DE LA TINÉE

#### CLANS (06)

##### PROGRAMME:

La baignade prend place aux abords d'un village perché de la vallée de la Tinée. Le projet a été imaginé de manière à proposer un équipement de baignade aux habitants qui subissent l'isolement de montagne mais également pour les touristes qui visitent la région en saison estivale. Située sur d'anciennes terrasses agricoles en entrée du village de Clans, la baignade s'adapte aux contraintes topographiques existantes afin de garantir une intégration paysagère harmonieuse du nouvel équipement. Elle profite des vues exceptionnelles sur la vallée et sur les reliefs environnants.

**MAITRE D'OUVRAGE:** Commune de Clans

**MISSION:** Maîtrise d'œuvre complète

**SURFACE TRAITÉE:** 2 ha

**COUT D'OBJECTIF:** 970 000 TTC

**DATE DE LIVRAISON:** 2020



### III. Des baignades en remplacement d'une piscine tournesol obsolète ou en réhabilitation de 2 bassins existants

#### REHABILITATION D'UNE PISCINE EN BAIGNADE NATURELLE

##### PROGRAMME:

La commune de Marsac avait à cœur de redonner un second souffle à sa piscine municipale vieillissante certes, mais tellement inscrite dans la conscience collective du village. Issue du plan « Mille Piscines » des années 70, l'équipement souffrait en effet de nombreuses défaillances rendant l'accueil du public impossible vis-à-vis des normes en vigueur. Les élus ont opté dans un premier temps pour une étude de faisabilité de la réhabilitation de la piscine en baignade biologique. Les architectes paysagistes ont pu offrir une nouvelle vie à ce complexe avec un aménagement respectueux de son environnement et parfaitement réadapté au cadre rural du projet. Conquise, la municipalité a opté pour la réalisation des travaux.

**MAITRE D'OUVRAGE:** Commune

**MISSION:** Maîtrise d'œuvre complète

**SURFACE TRAITÉE:** 3 000 m<sup>2</sup>

**COUT D'OBJECTIF:** 525 000 euros HT

**DATE DE LIVRAISON:** 2010



#### UNE RECONVERSION EN BAIGNADE NATURELLE RUGLES (27)

##### PROGRAMME:

Le projet de requalification de la piscine cantonale de Rugles vise à développer un concept novateur et naturel, celui de la baignade biologique. Le programme comprend la réhabilitation du grand et du petit bassin de baignade existants sans modification des formes et des profondeurs de bain avec la création d'une zone de lagunage pour le traitement des eaux de baignade. Le projet prévoit la mise en place d'une plage 'solarium' engazonnée et d'espace à proximité immédiate de la baignade en platelage bois mise aux normes relative à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite avec accès ascenseur par le bâtiment d'accueil et dispositif de mise à l'eau. L'usage du plan d'eau est aussi orienté vers l'apprentissage de la natation par les écoles avec une possibilité de réchauffement de l'eau à 27°C.

**MAITRE D'OUVRAGE:** C.C. du canton de Rugles

**MISSION:** Maîtrise d'œuvre complète

**SURFACE TRAITÉE:** 3000 m<sup>2</sup>

**COUT D'OBJECTIF:** 1 000 000 euros HT

**DATE DE LIVRAISON:** 2013



## IV. Des baignades remédiant aux problèmes d'envasement ou d'eutrophisation des eaux de lacs naturels

### BAIGNADE NATURELLE PUBLIQUE

#### SAUGUES (43)

##### PROGRAMME:

Le plan d'eau de Saugues était déjà un lieu de baignade avant l'intervention de Green Concept. Pour des raisons sanitaires, il aurait été interdit d'accès et de baignade. Les problèmes d'eutrophisation des eaux ne permettaient plus de garantir la sécurité des usagers. La commune de Saugues a donc confié à Green Concept l'aménagement d'une baignade biologique et d'une aire de jeux d'eau pour redonner à ce pôle de loisirs du haut Gévaudan, la possibilité d'accueillir à nouveau les baigneurs en quête de détente. Situé sur le chemin de Compostelle, à plus de 900m d'altitude, ce nouvel équipement permet de proposer une activité de plein air pour les touristes de passage mais aussi pour les riverains. Il vient s'inscrire dans un environnement de loisirs composé de plusieurs équipements : camping, étang de pêche, espace sportif et aire de jeux, propices à un séjour prolongé.

**MAITRE D'OUVRAGE:** Commune

**MISSION:** Maîtrise d'œuvre complète

**SURFACE TRAITÉE:** 5500 m<sup>2</sup>

**COUT D'OBJECTIF:** 600 000 euros HT

**DATE DE LIVRAISON:** 2013



### PLAN D'EAU DU PONTILLAS

#### LA SALLE-LES-ALPES (05)

##### PROGRAMME:

Situé au cœur de la vallée de la Guisane, à 1400m d'altitude, le plan d'eau du Pontillas possède de nombreux atouts qui en font un point de rencontre et de détente pour la population locale et les touristes, notamment grâce à son cadre naturel remarquable et à la présence d'activités de loisirs. Avant sa réhabilitation, le plan d'eau était ouvert à la baignade libre mais il présentait des signes d'envasement récurrents. De plus, la température de l'eau, provenant directement de la fonte des neiges, était très dissuasive pour le baigneur. En 2008, la commune de La Salle-les-Alpes a souhaité une réhabilitation du site, afin de convertir le plan d'eau en bassin de baignade à filtration biologique. Le projet a nécessité la mise en œuvre d'un bassin complètement autonome, composé d'une zone de baignade, d'un jardin aquatique, d'une zone de lagunage, ainsi que la revalorisation de l'ensemble des espaces de plages et du cheminement du tour de lac.

**MAITRE D'OUVRAGE:** Commune

**MISSION:** Maîtrise d'œuvre complète

**SURFACE TRAITÉE:** 1,5 ha

**COUT D'OBJECTIF:** 1,8 millions d'euros HT

**DATE DE LIVRAISON:** 2014



## V. Des baignades avec aires aqualudiques et grands toboggans

### **BAIGNADE NATURELLE DU CAMPING LE COUROUTBA LES VIGNEAUX (05)**

#### **PROGRAMME:**

Situé dans la vallée de la Vallouise, l'emplacement de la baignade biologique prend place sur l'emprise de l'ancienne piscine du camping. Pour répondre à la nouvelle charte qualité des Campings Campéole, cette baignade intègre une aire aqualudique et un grand toboggan intégrés dans un environnement naturel remarquable. Le camping revêt aujourd'hui une nouvelle image, plus écologique et en adéquation avec le paysage majestueux du massif des Ecrins qui l'entoure. Cette reconversion réussie a permis de dynamiser l'activité touristique du site en proposant une nouvelle manière de camper en montagne.

**MAITRE D'OUVRAGE:** Campéole  
**MISSION:** Maîtrise d'œuvre complète  
**SURFACE TRAITÉE:** 1500 m<sup>2</sup>  
**COUT D'OBJECTIF:** 700 000 euros HT  
**DATE DE LIVRAISON:** 2013



### **BAIGNADE BIOLOGIQUE DU VAL DE SCIE NUEIL LES AUBIERS (79)**

#### **PROGRAMME:**

Aménagement d'une baignade biologique de 1850 m<sup>2</sup> comprenant une aire de jeux aqualudiques, un toboggan aquatique, plongeoirs, beach volley. Au coeur du bocage bressuirais, cet aménagement a été conçu de tel sorte qu'il s'insère parfaitement dans son environnement : blocs de granite affleurants, frênes têtards en arrière plan.

**MAITRE D'OUVRAGE:** Agglomération du Bocage Bressuirais  
**MISSION:** Maîtrise d'œuvre complète  
**SURFACE TRAITÉE:** 1 850 m<sup>2</sup> baignables  
**COUT D'OBJECTIF:** 1 750 000 € HT  
**DATE DE LIVRAISON:** 2017



## VI. Des baignades qui accueillent les compétitions aux normes de la Fédération française de natation ou les cours du club de plongée

### AQUA'LAME ; NATATION ET ESPACES LUDIQUES

#### LOON-PLAGE (59)

##### PROGRAMME:

C'est dans le Parc de la ferme Galamé qu'un bassin de baignade biologique a pris place pour le plus grand plaisir des visiteurs. Cette réalisation mixte dédiée aux loisirs comprend la création d'un bassin, d'espaces solarium, de plages, ainsi que la réhabilitation d'un bâtiment existant en espace d'accueil (billetterie, sanitaires, vestiaires, postes de secours). Le site propose un grand nombre d'équipements de loisirs tels que le terrain de beach-volley, les tables de pique-nique, les aires aqualudiques, pour répondre aux attentes des petits et grands. Dans ce bassin, des couloirs de nages ont été équipés pour recevoir des compétitions aux normes de la fédération française de natation (FFN).

**MAITRE D'OUVRAGE:** Commune

**MISSION:** Maîtrise d'œuvre complète

**SURFACE TRAITEE:** 9000 m<sup>2</sup>

**COUT D'OBJECTIF:** 1,2 millions d'euros HT

**DATE DE LIVRAISON:** 2013



### BAIGNADE BIOLOGIQUE DU BELVÉDÈRE

#### DOUR (BELGIQUE)

##### PROGRAMME:

La baignade biologique du Belvédère a été inaugurée en septembre 2016. C'est en tout 1000 m<sup>2</sup> accessibles aux baigneurs. Particularité du bassin, outre son caractère biologique, sa profondeur : 5,50 m au plus profond pour accueillir les cours débutants du club de plongée. La baignade prend place auprès d'un bâtiment ancien, icône de la commune : Le Belvédère. Cette bâtisse, appartenant à une exploitation minière jusqu'à la fin du XIXe siècle, devenue pôle de loisirs jusqu'à la moitié du XXe siècle, s'est recyclée en équipement public novateur, la première baignade biologique de Belgique !

**MAITRE D'OUVRAGE:** Commune de Dour

**MISSION:** Maîtrise d'œuvre complète

**SURFACE TRAITEE:** 5000 m<sup>2</sup>

**COUT D'OBJECTIF:** 1 500 000 € HT

**DATE DE LIVRAISON:** Septembre 2016



## Beaune Côté Plage<sup>2</sup> : Une baignade naturelle réalisée par La Lyonnaise des Eaux

### Caractéristiques de la baignade<sup>3</sup>

#### Caractéristiques techniques

- Espace aquatique de 3 000 m<sup>2</sup> entouré de 14 000 m<sup>2</sup> de plages enherbées.
- Espace aquatique composé de 4 bassins :
  - 1 bassin indépendant dédié aux petits (30m x 15m, P= 60 cm de profondeur maximum),
  - 1 bassin dédié aux jeux (30m x 24m, P = 1,35m),
  - 1 bassin dédié à la natation (30m x 32m, P = 1,90m)
  - 1 bassin dédié aux plongeurs (30m x 31m, P= 3,90m).



Photo : Marc Dupuy

#### Budget investissement :

- Coût total : 4,5 Mo €HT
- Financement : Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud
- Subventions : Conseil Régional de Bourgogne (1,2 Mo€) et Conseil Général de Côte d'Or (1,3 Mo€)

#### Services

- Jeux aquatiques : toboggan multipistes, plongeurs, mur d'escalade aquatique,
- Jeux terrestres : beach volley, beach soccer, basket, hand, fitness, triathlon, ...
- Activités et cours proposés et encadrés par l'UCPA : école de natation, aquagym, aquabike,
- Espace restauration.

#### Horaires

- Juin : mercredi et week-ends : 11 à 20h
- Juillet et août : tous les jours : 11 à 20h (y compris jours fériés).

### Actualités<sup>4</sup>

- Fréquentation été 2023 : 32 000 visiteurs, dont 10 à 12% de touristes.
- Projets pour 2024 : Elargissement de la période d'ouverture de mai à octobre.

<sup>2</sup> <https://beaunecoteplage.com/fr/>

<sup>3</sup> Sources : [https://beaunecoteplage.com/wp-content/uploads/2014/05/140526\\_dpresse\\_BeauneCotePlage\\_VF.pdf](https://beaunecoteplage.com/wp-content/uploads/2014/05/140526_dpresse_BeauneCotePlage_VF.pdf)

<sup>4</sup> Sources : *Le Bien Public, Edition de Beaune, Samedi 14 octobre 2023*